

5. LES CONCOURS DE RECRUTEMENT

A. LES CONCOURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN 2025	116
B. LES CONCOURS DE PERSONNELS ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ PUBLIC.....	119
C. LES CONCOURS DE PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ PUBLIC.....	128
D. LES CONCOURS DE PERSONNELS ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ PRIVÉ SOUS CONTRAT	138
E. LES CONCOURS DE PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ PRIVÉ SOUS CONTRAT	145
F. LES CONCOURS DE PERSONNELS NON ENSEIGNANTS	154

CHIFFRES-CLÉS SESSION 2025

— Nombre de postes offerts aux concours

Personnels enseignants du public et du privé sous contrat : **26 400**
Personnels non enseignants : **5 400**

— Nombre de candidats présents pour un poste (taux de candidature)

Personnels enseignants du public : **3,1**
Personnels enseignants du privé sous contrat : **3,7**
Personnels d'encadrement : **3,8**
Personnels de vie scolaire du second degré public : **4,8**
Personnels ASS : **7,8**

— **29 500** candidats sont admis à l'ensemble des concours, soit un taux de postes pourvus de **93 %**. **71 %** des admis sont des femmes

FAITS SAILLANTS

À la session 2025, 31 800 postes et contrats sont offerts aux concours externes et internes organisés par l'éducation nationale. Avec 121 000 présents, le taux de candidature moyen est de quatre présents pour un poste. Pour les concours enseignants du premier degré public, le taux de candidature se maintient à hauteur de deux présents pour un poste en 2025. Les académies de Créteil et de Versailles ont la plus faible attractivité avec un présent pour un poste. Pour les concours enseignants du second degré public, le taux de candidature est de quatre présents pour un poste depuis 2022. Les difficultés de recrutement persistent pour les concours enseignants de mathématiques : 83 % des postes sont pourvus à l'agrégation externe et 71 % au Capes externe. En revanche, le taux de couverture s'améliore en lettres modernes tout comme en physique-chimie.

SOURCES ET CHAMP

Les résultats aux différents concours de recrutement d'enseignants des premier et second degrés et de personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS) sont issus des systèmes de gestion **Ocean (Organisation des concours et examens académiques et nationaux)** et **Cyclades (Cycle automatisé des examens et concours)**. Les données relatives aux concours ASS nationaux (jusqu'en 2021 inclus) et aux concours de personnels de direction et d'inspection proviennent de la direction générale des ressources humaines (DGRH). Ce chapitre traite de

l'ensemble des concours externes et internes organisés par l'éducation nationale. En Nouvelle-Calédonie, les concours de recrutement de professeurs des écoles publiques sont organisés par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie et non par le vice-rectorat, ils sont donc également exclus du champ. De même, les concours de recrutement ITRF et de personnels des bibliothèques, qui relèvent de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, ne sont pas pris en compte dans ce chapitre.

LES CONCOURS DE RECRUTEMENT

Il existe plusieurs types de concours de droit commun pour le recrutement dans les divers corps des métiers de l'éducation nationale et plus généralement de la fonction publique :

- les concours externes, qui s'adressent aux candidats possédant certains diplômes ou justifiant de l'accomplissement de certaines études ;
- les concours internes, pour lesquels il est requis d'avoir accompli une durée déterminée de services publics ;
- le troisième concours, qui s'adresse aux candidats ayant exercé pendant une durée déterminée une activité dans le secteur privé, ayant effectué un ou plusieurs mandats d'élu local ou une ou plusieurs activités en tant que responsable d'une association.

Il existe également des concours spécifiques dans certaines académies pour le recrutement de professeurs des écoles :

- la session supplémentaire du concours externe est organisée dans les académies de Créteil (depuis 2015) et de Versailles (depuis 2018).
- le concours interne exceptionnel est organisé à partir de la session 2023 dans les académies de Créteil, de Versailles et de Guyane. Ce concours est ouvert aux agents publics justifiant de 18 mois de services d'enseignement et d'un diplôme classé au moins au niveau 5 (bac+2).

Les concours de recrutement de personnels enseignants et d'éducation

- Concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE), concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré (Capes), du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (Capet), du certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (Capeps), du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP), du

certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation.

À compter de la session 2022, seuls les étudiants inscrits en seconde année de master (et non plus en première année) ou les candidats déjà titulaires d'un master peuvent se présenter aux concours externes. Ces concours s'adressent aussi aux titulaires d'un titre sanctionnant un cycle d'études post-secondaires d'au moins cinq années. Les troisièmes concours, comptabilisés avec les concours externes, sont ouverts aux candidats qui justifient de cinq années d'activités professionnelles accomplies dans le cadre d'un contrat de droit privé. Aucune condition de titre ou de diplôme n'est exigée. Les concours internes sont accessibles aux candidats titulaires d'une licence ou équivalent et justifiant de trois années de services publics.

Pour les concours externes et internes, sont dispensés de diplôme, les mères ou pères d'au moins trois enfants ou les sportifs de haut niveau.

À partir de la session 2017, le concours externe et le second concours interne de recrutement de professeurs des écoles sont organisés à Mayotte. Auparavant, il s'agissait de concours spécifiques qui alimentaient le corps des instituteurs de la fonction publique de l'État recrutés à Mayotte. Pendant une période transitoire, le niveau de recrutement est la licence au lieu du master pour le concours externe. Pour le second concours interne, le niveau de recrutement est fixé à bac+2 au lieu de la licence.

- Concours de recrutement des professeurs agrégés

Les concours externes et internes de l'agrégation s'adressent aux personnes titulaires d'un master ou équivalent, ou d'un doctorat. Un

nouveau concours est organisé à partir de la session 2017 : un concours externe spécial réservé aux titulaires d'un doctorat.

- **Concours de recrutement des professeurs certifiés à affectation locale en Guyane et à Mayotte** organisés à partir de la session 2021

Pour la Guyane, le niveau de recrutement est le même que pour les concours de droit commun. Il n'y a pas eu de session de concours externe sur la période 2021-2025.

Pour Mayotte, le niveau de recrutement pour le concours externe est la licence au lieu du master. Les lauréats effectueront obligatoirement un stage de deux années à Mayotte (au lieu d'une année pour le concours de droit commun). Pour le concours interne, le niveau de recrutement est fixé à bac+2 au lieu de la licence, les lauréats effectueront également un stage de deux années dans l'académie.

- **Concours de l'enseignement privé sous contrat**

Les candidats souhaitant exercer leurs fonctions dans un établissement privé sous contrat passent les mêmes épreuves devant les mêmes jurys que les candidats des concours correspondants de l'enseignement public. Les conditions de titre, de diplôme et de durée de service sont les mêmes que celles qui sont requises pour les candidats aux concours correspondants de l'enseignement public.

Les concours de recrutement de psychologues de l'éducation nationale (PsyEN)

Dans le cadre de la modernisation des métiers de l'éducation nationale, un nouveau corps unique de psychologue de l'éducation nationale a été créé en 2017. Offrant deux spécialités, il rassemble les métiers de psychologue scolaire dans le premier degré et de conseiller d'orientation-psychologue et directeur de centre d'information et d'orientation dans le second degré. Les candidats doivent posséder une licence en psychologie et

soit être inscrits en deuxième année de master de psychologie, soit détenir un master de psychologie ou encore justifier d'un diplôme permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue. Ouvert en 2022, le troisième concours, comptabilisé avec le concours externe, s'adresse aux candidats justifiant d'au moins cinq années d'exercice comme psychologue dans le secteur privé. Par ailleurs, les candidats au concours interne doivent justifier de conditions de diplôme, de profession et de durée de service.

Les concours de recrutement de personnels de direction, d'inspecteurs de l'éducation nationale et d'inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux

Le recrutement dans les trois corps par voie de concours interne est ouvert, sous certaines conditions, à des fonctionnaires titulaires de certains corps et à des personnes ayant accompli des services dans une administration publique ou un organisme assimilé d'un État membre de l'Union européenne. À partir de la session 2022, un troisième concours de personnels de direction est ouvert aux candidats qui justifient de huit années d'activités professionnelles accomplies dans le cadre d'un contrat de droit privé.

Les concours de recrutement de personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS)

Les concours dits « nationaux » sont organisés pour les corps de catégorie A (attaché d'administration, médecin et conseiller technique de service social). Pour les corps de catégories B et C, les concours sont déconcentrés, c'est-à-dire organisés par les rectorats et les vice-rectorats. En cas de réussite, les affectations sont prononcées au sein de l'académie organisatrice.

Les conditions d'inscription sont différentes selon le concours présenté. Les personnels ASS admis aux concours relèvent aussi bien de l'enseignement scolaire que de l'enseignement supérieur.

LES INDICATEURS DES CONCOURS

- **Présents** - Candidats qui se sont présentés à la première épreuve des concours, ou ayant envoyé un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (Raep) ou un rapport d'activité. Pour les concours de médecin, de conseiller technique de service social et d'assistant de service social, il s'agit des candidats présents à l'épreuve orale d'admission.

- **Admis** - Candidats admis sur liste principale.

- **Taux de candidature** - Rapport du nombre de

présents au nombre de postes (ou contrats pour l'enseignement privé).

- **Taux de couverture** - Rapport du nombre d'admis au nombre de postes (ou contrats), en pourcentage. Il quantifie la part de postes non pourvus par manque de candidats retenus sur liste principale. D'autres postes peuvent également ne pas être pourvus à la suite de désistements des admis sur liste principale.

- **Taux de réussite** - Rapport du nombre d'admis au nombre de présents, en pourcentage.

A. LES CONCOURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN 2025

À la session 2025, 31 800 postes sont offerts aux différents concours organisés par l'éducation nationale pour l'Hexagone, les départements, régions et collectivités d'outre-mer et la Nouvelle-Calédonie : 22 500 aux concours d'enseignants de l'enseignement public, 3 900 aux concours d'enseignants de l'enseignement privé sous contrat et 5 400 aux concours de personnels non enseignants (Figure 5.1).

Quatre candidats pour un poste ouvert aux concours de recrutement

Avec 121 000 présents, le taux de candidature moyen est de quatre présents pour un poste. L'attractivité est élevée pour les concours de personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS), avec huit présents pour un poste, et pour les concours de conseillers principaux d'éducation (CPE) avec sept présents pour un poste. Elle est plus faible aux concours de psychologues de l'éducation nationale (PsyEN). Aux concours enseignants, on compte trois présents pour un poste dans le premier degré et quatre dans le second degré.

Les concours d'ASS et de CPE sont les plus sélectifs

Parmi les 29 500 lauréats de la session 2025, 70 % sont reçus à un concours de l'enseignement public : 9 600 à un concours de professeurs des écoles et 11 100 à un concours de professeurs des collèges et lycées. Par ailleurs, 3 600 candidats ont réussi un concours enseignant de l'enseignement privé sous contrat. Les autres recrutements concernent les personnels ASS (3 500 admis), les personnels d'encadrement (900 admis) et de vie scolaire (700 admis).

Les taux de réussite aux concours enseignants du premier degré sont parmi les plus élevés : 37 % des présents sont admis dans le public et 28 % dans le privé. Aux concours enseignants du second degré, un quart des présents sont admis pour chacun des secteurs d'enseignement. Les taux de réussite les plus bas sont aux concours d'ASS (12 %) et de CPE (15 %).

Les trois quarts des admis sont issus des concours externes

Dans l'ensemble, 75 % des admis ont passé un concours externe. Dans l'enseignement public notamment, l'entrée se fait majoritairement par la voie externe pour les personnels enseignants : 94 % des admis du premier degré et 76 % du second degré (Figure 5.2). C'est également le cas dans le premier degré de l'enseignement privé sous contrat (88 %), à la différence du second degré (48 % d'admis aux concours externes).

L'accès par la voie externe prédomine également pour les corps de CPE (82 % des admis), de PsyEN (80 %) et de personnels ASS (57 %). À l'inverse, le recrutement de personnels de direction et d'inspection s'effectue principalement par voie de concours interne, quand bien même un troisième concours de personnels de direction est organisé à partir de 2022.

Le taux de postes pourvus, tous concours confondus, s'élève à 93 %

Globalement, 93 % des postes sont pourvus. Aux concours enseignants du secondaire, le taux de postes pourvus est plus important dans le privé sous contrat (94 %) que dans le public (91 %), inversement aux concours enseignants du primaire (respectivement 90 % et 94 %). En moyenne, le taux de couverture s'élève à 99 % aux concours de personnels d'encadrement, 92 % pour ceux de vie scolaire et 95 % pour les ASS.

Des recrutements fortement féminisés

Parmi les admis aux différents concours 2025, la part de femmes s'élève à 71 %. Elles sont très largement majoritaires pour les concours enseignants du premier degré (85 % dans le public et 94 % dans le privé) et dans une moindre mesure pour ceux du second degré (respectivement 55 % et 62 %). La part des femmes dans les recrutements de personnels non enseignants varie selon les métiers : elle est plus élevée pour les personnels ASS (84 %) et les PsyEN (80 %) que pour les personnels de direction et d'inspection (66 %).

Figure 5.1 – Concours de recrutement de l'éducation nationale

		Postes	Inscrits	Présents	Femmes (en %)	Taux de candidature	Admis	Femmes (en %)	% sur total admis	Taux de réussite (admis/présents) (en %)	Taux de couverture (admis/postes) (en %)
Enseignants du secteur public	Enseignants du premier degré (1)(2)	10 275	66 089	25 804	84,2	2,5	9 638	85,0	32,7	37,4	93,8
	Enseignants du second degré (3)(4)	12 244	82 539	44 820	52,1	3,7	11 121	55,2	37,7	24,8	90,8
	Total premier et second degré public	22 519	148 628	70 624	63,8	3,1	20 759	69,0	70,4	29,4	92,2
Enseignants du secteur privé sous contrat	Enseignants du premier degré (2)	1 048	11 610	3 365	91,4	3,2	946	93,6	3,2	28,1	90,3
	Enseignants du second degré	2 850	18 322	11 093	58,3	3,9	2 673	62,4	9,1	24,1	93,8
	Total premier et second degré privé	3 898	29 932	14 458	66,0	3,7	3 619	70,5	12,3	25,0	92,8
Total personnels enseignants		26 417	178 560	85 082	64,2	3,2	24 378	69,2	82,7	28,7	92,3
Personnels non enseignants du secteur public	Personnels de direction et d'inspection	865	4 765	3 290	63,6	3,8	857	66,3	2,9	26,0	99,1
	Conseillers principaux d'éducation	525	6 875	3 556	73,9	6,8	525	75,8	1,8	14,8	100,0
	Psychologues	272	598	277	80,1	1,0	210	80,0	0,7	75,8	77,2
	Total personnels de vie scolaire	797	7 473	3 833	74,3	4,8	735	77,0	2,5	19,2	92,2
	Personnels ASS	3 701	47 334	28 780	84,8	7,8	3 522	84,4	11,9	12,2	95,2
Total personnels non enseignants		5 363	59 572	35 903	81,7	6,7	5 114	80,3	17,3	14,2	95,4
Total personnels		31 780	238 132	120 985	69,4	3,8	29 492	71,2	100,0	24,4	92,8

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. La session supplémentaire du concours externe est prise en compte.

2. Le concours interne exceptionnel est pris en compte.

3. Le concours externe spécial de l'agrégation est pris en compte.

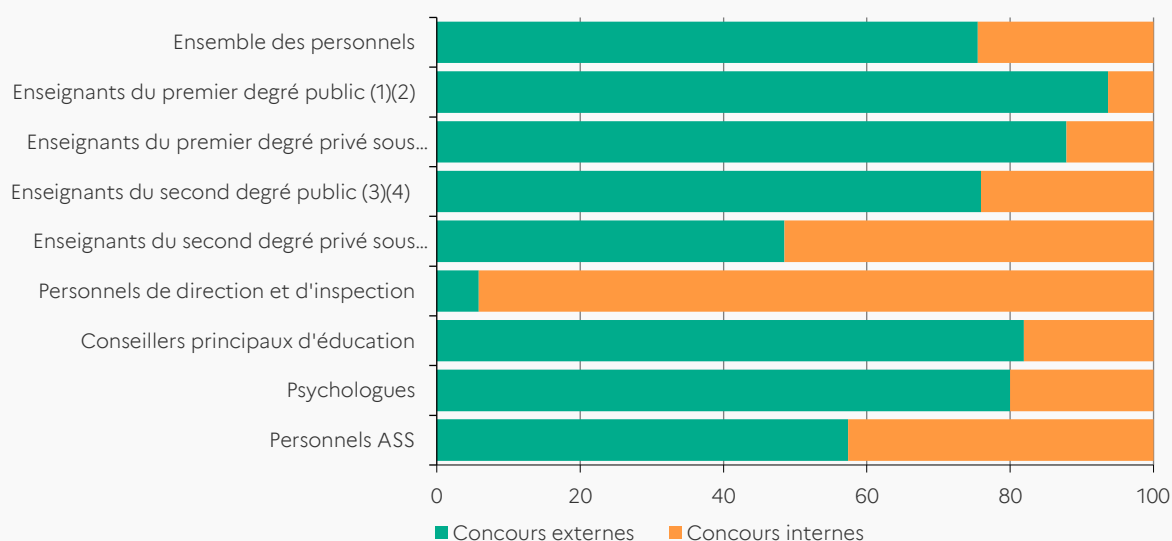
4. Les concours du Capes à affectation locale en Guyane et à Mayotte sont pris en compte.

Lecture : à la session 2025, 22 519 postes sont ouverts aux concours de recrutement de personnels enseignants du secteur public. 70 624 candidats se sont présentés, 20 759 sont admis dont 69,0 % de femmes. Le taux de réussite s'élève à 29,4 %. 92,2 % des 22 519 postes ouverts sont pourvus.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, concours organisés par l'éducation nationale, Public et Privé sous contrat.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025. DGRH.

Figure 5.2 – Répartition des admis par type de concours et voie d'accès (en %)

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. La session supplémentaire du concours externe est prise en compte.

2. Le concours interne exceptionnel est pris en compte.

3. Le concours externe spécial de l'agrégation est pris en compte.

4. Les concours du Capes à affectation locale en Guyane et à Mayotte sont pris en compte.

Lecture : à la session 2025, aux concours de recrutement de personnels enseignants du premier degré public, 94 % des admis sont issus des concours externes et 6 % des concours internes.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, concours organisés par l'éducation nationale, Public et Privé sous contrat.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025. DGRH.

B. LES CONCOURS DE PERSONNELS ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ PUBLIC

En 2025, 10 300 postes d'enseignants titulaires du premier degré public sont ouverts au recrutement pour l'Hexagone, les départements, régions et collectivités d'outre-mer : 9 300 postes pour les concours externes de la session de droit commun (dont 1 000 pour le troisième concours) et 1 000 pour les concours internes (**Figure 5.3**). Une relative stabilité de l'offre globale autour de 10 000 postes s'observe depuis 2021 (**Figure 5.4**).

Avec 25 800 présents, le volume de candidats tous concours confondus ne retrouve pas le niveau de 2021, après la baisse importante en 2022 liée à la mise en place de la réforme des concours. Le nombre de présents diminue ainsi de 24 % au cours de la période 2021-2025. Aux concours externes de la session de droit commun, le nombre de présents repart à la baisse (22 400 en 2025 contre 22 900 en 2024). Le nombre de présents est stable au concours externe de la session supplémentaire, organisé en 2025 dans les deux académies de Créteil et de Versailles. Aux concours internes, les présents sont plus nombreux qu'en 2024 (2 000 contre 1 900).

Le taux de candidature reste faible dans les académies de Créteil et de Versailles

En moyenne, le taux de candidature se maintient à hauteur de deux présents pour un poste en 2025. Les taux se sont dégradés puisqu'il y avait autour de trois présents pour un poste de 2014 à 2021. Cette moyenne masque une forte disparité académique (**Figure 5.5**). Les académies de Créteil et de Versailles, offrant 24 % des postes à la session de droit commun, ont la plus faible attractivité avec un présent pour un poste. Au contraire, on compte cinq présents pour un poste dans les académies de Rennes et de Mayotte, six dans l'académie de Guadeloupe, huit dans l'académie de La Réunion et neuf dans les académies de Martinique et de Polynésie française. La session supplémentaire reste plus attractive que la session de droit commun dans les académies de Créteil et de Versailles avec trois présents pour un poste. Finalement, tous concours externes confondus, deux candidats se sont présentés pour un poste offert dans chacune de ces deux académies.

Le taux de réussite est très variable selon les académies

En moyenne, pour le premier degré public, 38 % des présents ont été reçus aux concours externes (35 % en 2024), une amélioration liée mécaniquement à une hausse du nombre d'admis pour un

fléchissement du nombre de présents en 2025. Le taux de réussite augmente aussi aux concours internes (31 % contre 27 % en 2024) avec une hausse du nombre d'admis trois fois plus élevée en proportion que celle des présents.

Au seul concours externe de droit commun, le taux de réussite est très variable selon les académies (**Figure 5.6**). Il est d'autant plus élevé que l'attractivité est faible. Les trois académies d'Île-de-France affichent un taux de réussite supérieur à 60 % (76 % à Versailles, 72 % à Créteil et 64 % à Paris) tout comme celle de Grenoble (62 %). À l'opposé, le ratio est inférieur à 20 % dans les académies de Guadeloupe, de Mayotte, de La Réunion et de Martinique.

Par ailleurs, on observe une large amplitude des seuils d'admission selon l'académie, souvent fortement corrélés à cette réussite. En 2025, la note minimum à obtenir pour être lauréat du concours externe de droit commun est de 6/20 dans les académies de Créteil et de Versailles. Le seuil s'élève à 13/20 dans les académies de Rennes, de La Réunion, de Toulouse, de Poitiers et de Clermont-Ferrand (**Figure 5.7**).

Le taux de postes pourvus s'améliore dans les académies de Créteil, de Versailles et de Guyane

Au niveau national, tous concours confondus, le taux de postes pourvus dans le premier degré public s'améliore, passant de 86 % en 2024 à 94 % en 2025 (**Figure 5.3**). Il reste néanmoins en-deçà de son niveau d'avant la réforme des concours (98 % en 2021). Aux concours externes de la session de droit commun, le taux de couverture s'établit à 93 % (86 % en 2024, 95 % en 2021).

La très grande majorité des académies ont pourvu la quasi-totalité des postes ouverts avec les candidats retenus sur liste principale. Ce taux est inférieur à 80 % dans les académies de Versailles et de Créteil hors session supplémentaire (respectivement 69 % et 76 %) ainsi que dans l'académie de Mayotte (70 %). L'académie de Guyane enregistre le taux le plus bas avec 35 % de postes pourvus. Par rapport à la session 2024, ce taux de couverture s'améliore dans les académies de Créteil, de Versailles et de Guyane, contrairement à celle de Mayotte qui n'était pas déficitaire. Avec les admis au concours externe de la session supplémentaire, le taux de couverture global atteint 95 % dans l'académie de Créteil et 86 % dans l'académie de Versailles. Ce recrutement a permis l'admission de 393 candidats de plus, élevant ainsi le

taux de couverture global des concours externes à 97 % (91 % en 2024).

Aux concours internes, le taux de postes pourvus est stable au premier concours (17 %). Par rapport à 2024, le taux de couverture s'améliore aux seconds concours (56 % au lieu de 50 %) ainsi qu'au recrutement exceptionnel organisé en 2025 dans les académies de Créteil, de Versailles et de Guyane (82 % contre 50 %).

Neuf admis sur dix sont des femmes

Les femmes représentent 84 % des présents et 85 % des admis aux concours enseignants 2025 du premier degré public. La proportion de femmes est plus élevée dans la voie externe que dans la voie interne (respectivement 85 % et 78 % des admis). Aux concours externes, leur part est relativement

stable tout au long de la période 2013-2025 (**Figure 5.8**). Aux concours internes, cette part recule en 2025, après avoir retrouvé en 2024 le niveau de 2018 (81 %), le plus haut de la période.

En moyenne, en 2025, les taux de réussite des femmes sont plus élevés que ceux des hommes aux concours externes de droit commun, dont le troisième concours, et au concours interne exceptionnel (**Figure 5.9**).

Les lauréats des concours externes restent en moyenne plus jeunes que ceux des concours internes avec un écart de six ans en 2025 (**Figure 5.10**). Entre 2013 et 2025, la moyenne d'âge des admis aux concours enseignants du premier degré public passe de 27,8 ans à 29,9 ans.

Figure 5.3 – Concours de recrutement de personnels enseignants du premier degré public

Session	Concours	Postes (1)	Inscrits	Présents	Femmes (en %)	Taux de candidature	Admis	Femmes (en %)	% sur total admis	Taux de réussite (admis/présents) (en %)	Taux de couverture (admis/postes) (en %)
2025	Concours externes, session de droit commun	9 318	57 081	22 429	84,7	2,4	8 633	85,7	89,6	38,5	92,6
	<i>dont troisième concours</i>	1 027	13 245	3 728	82,3	3,6	992	82,8	10,3	26,6	96,6
	Concours externes, session supplémentaire	500	2 982	1 381	83,1	2,8	393	81,2	4,1	28,5	78,6
	Total concours externes	9 318	60 063	23 810	84,6	2,6	9 026	85,5	93,7	37,9	96,9
	Premier concours interne	58	256	17	82,4	0,3	10	80,0	0,0	58,8	17,2
	Seconds concours internes	529	4 736	1 446	78,3	2,7	297	75,4	3,1	20,5	56,1
	Concours interne exceptionnel	370	1 034	531	80,2	1,4	305	80,7	3,2	57,4	82,4
	Total concours internes	957	6 026	1 994	78,8	2,1	612	78,1	6,3	30,7	63,9
	Total	10 275	66 089	25 804	84,2	2,5	9 638	85,0	100,0	37,4	93,8
2024	Concours externes, session de droit commun	9 293	56 012	22 901	84,5	2,5	8 014	86,3	89,7	35,0	86,2
	<i>dont troisième concours</i>	1 199	13 403	4 182	81,9	3,5	952	84,8	10,6	22,8	79,4
	Concours externes, session supplémentaire	700	3 105	1 377	82,2	2,0	420	81,9	4,7	30,5	60,0
	Total concours externes	9 293	59 117	24 278	84,3	2,6	8 434	86,1	94,4	34,7	90,8
	Premier concours interne	80	612	34	64,7	0,4	14	64,3	0,2	41,2	17,5
	Seconds concours internes	607	4 700	1 485	81,3	2,4	303	80,2	3,4	20,4	49,9
	Concours interne exceptionnel	370	745	343	79,6	0,9	183	83,1	2,0	53,4	49,5
	Total concours internes	1 057	6 057	1 862	80,7	1,8	500	80,8	5,6	26,9	47,3
	Total	10 350	65 174	26 140	84,1	2,5	8 934	85,8	100,0	34,2	86,3

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Les postes offerts à la session supplémentaire visent à compenser la déperdition prévisionnelle de la session de droit commun dans les académies déficitaires de Créteil et de Versailles, et en aucun cas à créer des postes supplémentaires. Il y a donc 9 318 postes à pourvoir aux concours externes en 2025.

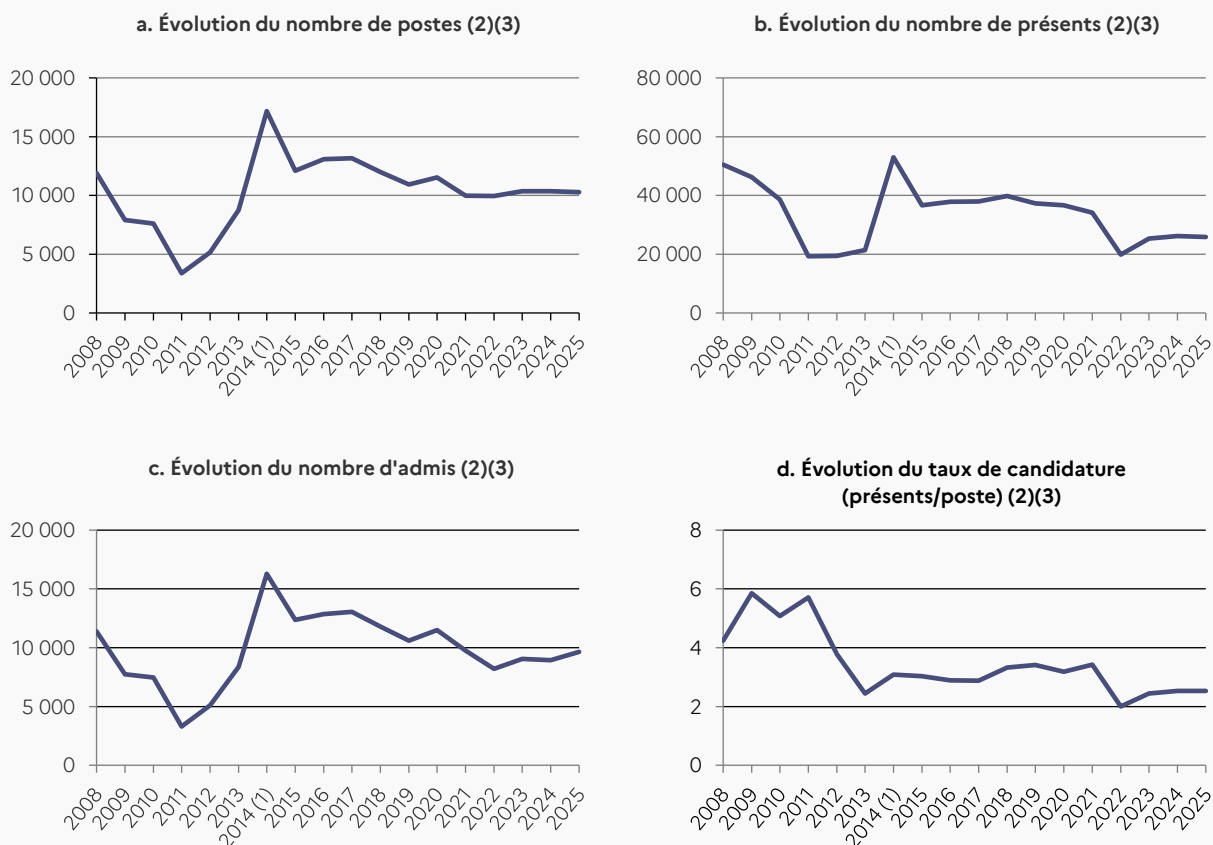
Lecture : à la session 2025, 10 275 postes sont ouverts aux concours de recrutement externes et internes de personnels enseignants du premier degré public. 25 804 candidats se sont présentés, 9 638 sont admis. Le taux de réussite s'élève à 37,4 %. 93,8 % des 10 275 postes ouverts sont pourvus.

Notes : hors Nouvelle-Calédonie car les concours de recrutement de professeurs des écoles publiques sont organisés par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie et non par le vice-rectorat. Un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France et COM, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, sessions 2024 et 2025.

Figure 5.4 – Concours externes et internes de personnels enseignants du premier degré public : évolution du nombre de postes, de présents, d'admis et du taux de candidature



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. La session exceptionnelle est prise en compte.

2. Les postes offerts à la session supplémentaire visent à compenser la déperdition prévisionnelle de la session de droit commun dans les académies déficitaires de Créteil et de Versailles, et en aucun cas à créer des postes supplémentaires. Au total, il y a donc 10 275 postes à pourvoir en 2025.

3. Le concours interne exceptionnel, organisé à partir de 2023, est pris en compte.

Lecture : aux concours externes et internes de personnels enseignants du premier degré public, 11 909 postes étaient ouverts à la session 2008 contre 10 275 à la session 2025.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France et COM, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours. DGRH.

Figure 5.5 – Concours externes de recrutement de professeurs des écoles du secteur public par académie (concours externe, externe spécial et troisième concours confondus)

Académies	Postes (1)	Présents	Taux de candidature	Admis	Femmes (en %)	Taux de réussite (admis/présents) (en %)	Taux de couverture (admis/postes) (en %)	Exclusivement le concours externe	
								Taux de réussite (admis/présents) (en %)	Seuils d'admission sur 20
Session de droit commun	9 318	22 429	2,4	8 633	85,7	38,5	92,6	40,9	
Aix-Marseille	441	1 196	2,7	441	86,2	36,9	100,0	42,6	10,5
Amiens	293	556	1,9	293	87,7	52,7	100,0	57,5	9,0
Besançon	166	348	2,1	166	89,8	47,7	100,0	53,0	10,0
Bordeaux (2)	401	1 277	3,2	412	86,9	32,3	102,7	35,0	10,6
Clermont-Ferrand	112	352	3,1	112	92,9	31,8	100,0	33,2	12,7
Corse (2)	48	147	3,1	49	87,8	33,3	102,1	34,1	11,9
Créteil (3)	1 107	1 234	1,1	846	81,9	68,6	76,4	72,1	6,0
Dijon	206	407	2,0	206	90,3	50,6	100,0	56,0	9,4
Grenoble	498	868	1,7	498	86,3	57,4	100,0	62,1	10,2
Lille	474	1 927	4,1	474	86,7	24,6	100,0	27,3	11,8
Limoges	73	266	3,6	73	87,7	27,4	100,0	30,0	8,8
Lyon	400	1 063	2,7	400	88,8	37,6	100,0	39,7	11,4
Montpellier	325	1 160	3,6	325	84,9	28,0	100,0	29,7	10,9
Nancy-Metz	345	709	2,1	345	84,9	48,7	100,0	53,4	9,4
Nantes	270	829	3,1	268	86,9	32,3	99,3	34,0	12,4
Nice (2)	386	825	2,1	394	85,5	47,8	102,1	54,6	10,0
Normandie	440	1 053	2,4	440	87,3	41,8	100,0	43,4	10,8
Orléans-Tours (2)	377	681	1,8	387	85,0	56,8	102,7	59,5	9,5
Paris	255	423	1,7	255	75,3	60,3	100,0	63,8	9,7
Poitiers	154	577	3,7	154	85,1	26,7	100,0	28,3	12,8
Reims	151	432	2,9	151	89,4	35,0	100,0	37,6	11,8
Rennes (2)	182	837	4,6	183	89,1	21,9	100,5	23,2	13,1
Strasbourg (2)	280	610	2,2	298	90,3	48,9	106,4	51,3	11,0
Toulouse	350	1 111	3,2	349	87,4	31,4	99,7	34,1	12,8
Versailles (4)	1 128	1 071	0,9	773	82,7	72,2	68,5	76,0	6,0
Guadeloupe (2)	33	209	6,3	34	85,3	16,3	103,0	15,8	11,9
Guyane	123	200	1,6	43	95,3	21,5	35,0	22,2	9,4
Martinique	23	198	8,6	23	91,3	11,6	100,0	11,5	11,7
Mayotte	115	564	4,9	80	67,5	14,2	69,6	14,2	8,8
La Réunion	147	1 162	7,9	146	84,2	12,6	99,3	14,2	12,8
Polynésie française	15	137	9,1	15	86,7	10,9	100,0	10,9	12,7
Session supplémentaire	500	1 381	2,8	393	81,2	28,5	78,6		
Créteil	250	649	2,6	201	77,6	31,0	80,4		6,0
Versailles	250	732	2,9	192	84,9	26,2	76,8		7,0
Tous concours externes	9 318	23 810	2,6	9 026	85,5	37,9	96,9		

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Les postes offerts à la session supplémentaire visent à compenser la déperdition prévisionnelle de la session de droit commun dans les académies déficitaires de Créteil et de Versailles, et en aucun cas à créer des postes supplémentaires. Il y a donc 9 318 postes à pourvoir aux concours externes en 2025.

2. Le nombre d'admis aux concours externes est supérieur au nombre de postes grâce à un report de postes non pourvus aux concours internes.

3. Dans l'académie de Créteil, avec les présents au concours externe de la session supplémentaire, le taux de candidature est de 1,7 présents pour un poste offert. Avec les admis au concours externe de la session supplémentaire, le taux de couverture global atteint 95 % (1 047 admis pour 1 107 postes offerts).

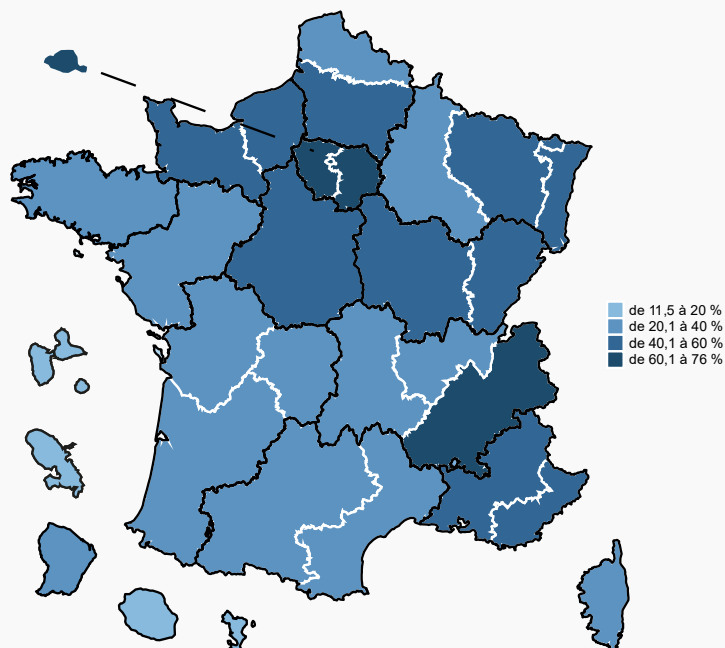
4. Dans l'académie de Versailles, avec les présents au concours externe de la session supplémentaire, le taux de candidature est de 1,6 présents pour un poste offert. Avec les admis au concours externe de la session supplémentaire, le taux de couverture global atteint 86 % (965 admis pour 1 128 postes offerts).

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France et COM, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

Figure 5.6 – Taux de réussite au concours externe de droit commun de professeurs des écoles

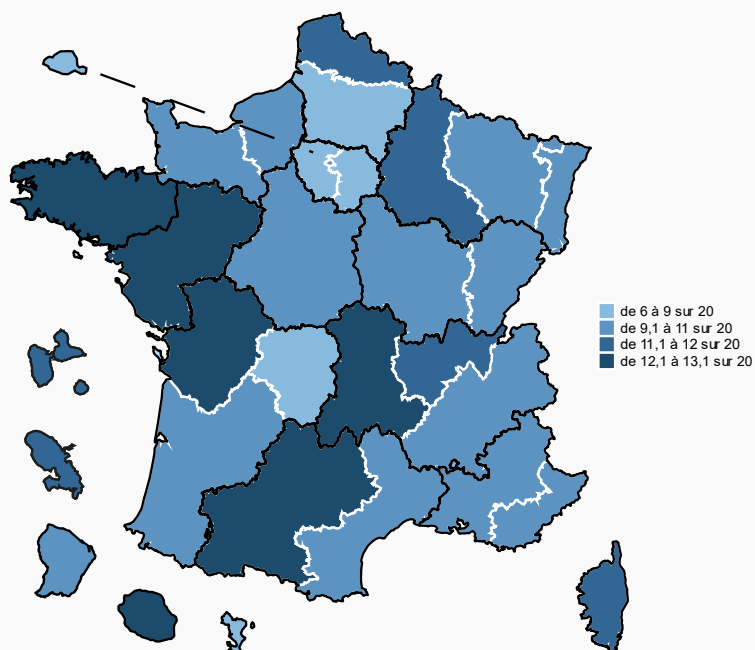


Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

Figure 5.7 – Seuils d'admission au concours externe de droit commun de professeurs des écoles

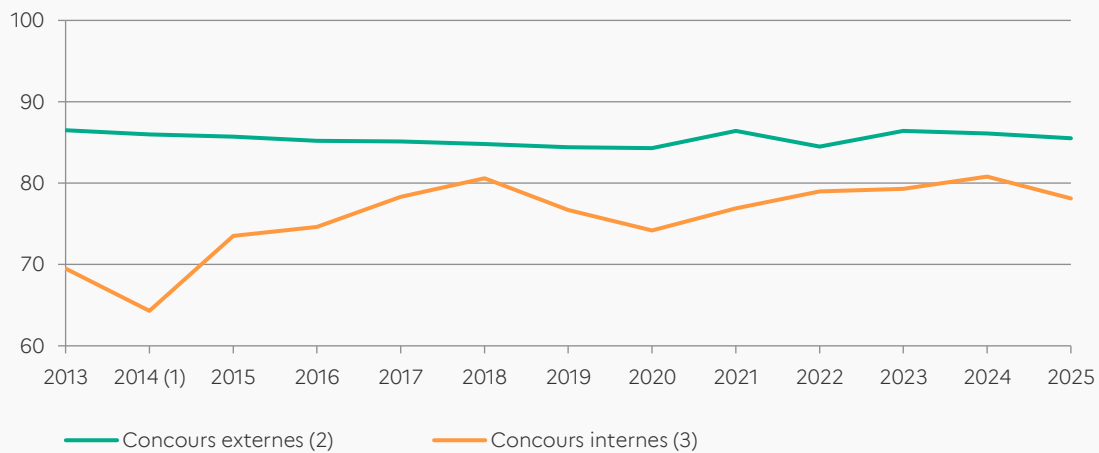


Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

Figure 5.8 – Évolution de la part de femmes parmi les lauréats des concours externes et internes de personnels enseignants du premier degré public (en %)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. La session exceptionnelle est prise en compte.

2. La session supplémentaire du concours externe, organisée à partir de 2015, est prise en compte.

3. Le concours interne exceptionnel, organisé à partir de 2023, est pris en compte.

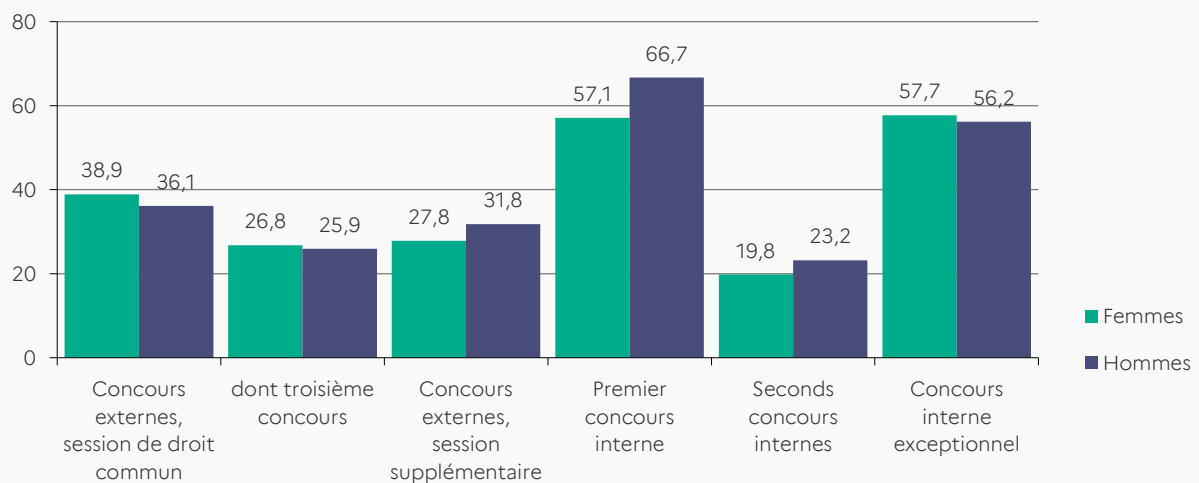
Lecture : aux concours externes de personnels enseignants du premier degré public, les femmes représentent 87 % des lauréats à la session 2013 pour 86 % à la session 2025.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France et COM, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours.

Figure 5.9 – Taux de réussite des femmes et des hommes aux concours de personnels enseignants du premier degré public (en %)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : à la session 2025, aux concours externes de la session de droit commun, le taux de réussite s'élève à 38,9 % pour les femmes et 36,1 % pour les hommes.

Notes : hors Nouvelle-Calédonie car les concours de recrutement de professeurs des écoles publiques sont organisés par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie et non par le vice-rectorat. Un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France et COM, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

Figure 5.10 – Évolution de l'âge moyen des lauréats des concours externes et internes de personnels enseignants du premier degré public

	2013	2014 (1)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Enseignants du premier degré public (2)(3)	27,8	28,3	28,4	28,9	29,2	29,1	28,8	29,0	28,3	30,2	29,6	29,9	29,9
concours externes	27,6	28,2	28,2	28,7	29,0	28,8	28,6	28,8	28,0	30,0	29,1	29,5	29,6
concours internes	36,4	39,0	37,9	38,2	37,5	37,9	37,6	37,5	36,1	35,6	36,8	36,6	35,1

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. La session exceptionnelle est prise en compte.

2. La session supplémentaire du concours externe, organisée à partir de 2015, est prise en compte.

3. Le concours interne exceptionnel, organisé à partir de 2023, est pris en compte.

Lecture : aux concours externes et internes de personnels enseignants du premier degré public, l'âge moyen des lauréats était de 27,8 ans à la session 2013 contre 29,9 ans à la session 2025.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France et COM, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours.

Candidatures multiples et origine des candidats aux concours externes d'enseignants du premier degré public

À la session 2025, 44 200 candidats se sont inscrits aux concours externes de professeurs des écoles du public pour 60 100 inscriptions (**Figure 5.11**). En effet, 8 000 candidats se sont inscrits plusieurs fois, soit 18 % des candidats effectifs. Parmi les 22 800 candidats présents, 4 % se sont présentés à plusieurs concours externes. Les 9 000 admissions correspondent en quasi-totalité au nombre d'admis.

Figure 5.11 – Multicandidatures aux concours de recrutement externes des enseignants du premier degré public (1)(2)

	Inscrits	Présents	Admis
Candidatures	60 063	23 810	9 026
Candidats	44 195	22 797	8 984
dont multicandidats	8 023	1 012	42
% de multicandidats	18,2	4,4	0,5

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. La session supplémentaire du concours externe est prise en compte.

2. Le troisième concours est pris en compte.

Champ : France et COM, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

Les étudiants issus d'un Inspé représentent 18 % des inscrits à au moins un concours externe enseignant du premier degré public et 44 % des admis (**Figure 5.12**). Huit inscrits sur dix ne sont pas des étudiants, les étudiants hors Inspé étant très minoritaires (3 %).

Figure 5.12 – Origine des candidats aux concours externes du public de professeurs des écoles (1)(2)(3)

Origine des candidats	Effectif inscrits	Inscrits (en %)	Effectif présents	Présents (en %)	Effectif admis	Admis (en %)	Différence entre les effectifs d'inscrits et de présents (en %)
Étudiants Inspé	8 174	18,5	7 217	31,7	3 990	44,4	-11,7
Étudiants hors Inspé	1 402	3,2	753	3,3	288	3,2	-46,3
Enseignants et personnels d'éducation et de surveillance	10 543	23,8	5 557	24,4	1 587	17,7	-47,3
Autres emplois	14 801	33,5	5 018	22,0	1 634	18,2	-66,1
Sans emploi	9 275	21,0	4 252	18,6	1 485	16,5	-54,2
Ensemble	44 195	100,0	22 797	100,0	8 984	100,0	-48,4

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Le tableau comptabilise une unique candidature par candidat..

2. La session supplémentaire du concours externe est prise en compte.

3. Le troisième concours est pris en compte..

Champ : France et COM, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

La différence d'effectifs entre l'inscription et le passage de la première épreuve écrite varie selon l'origine des candidats, allant d'une perte de 12 % des inscrits pour les étudiants Inspé, à 66 % pour la catégorie « Autres emplois », en passant par 47 % pour les enseignants et personnels d'éducation et de surveillance.

C. LES CONCOURS DE PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ PUBLIC

À la session 2025, 12 200 postes d'enseignants fonctionnaires du second degré public sont ouverts au recrutement pour l'Hexagone, les départements, régions et collectivités d'outre-mer et la Nouvelle-Calédonie : 9 500 postes pour les concours externes (dont 500 pour les troisièmes concours) et 2 800 pour les concours internes (**Figure 5.13**). L'offre globale diminue légèrement pour la seconde session consécutive après une relative stabilité autour de 12 800 postes entre 2018 et 2023 (**Figure 5.14**).

Avec 44 800 présents, l'effectif reste en deçà de son niveau de 2021, avant la réforme des concours. Le nombre de présents a aussi diminué par rapport à la session 2024 (- 2 %). Cette baisse est plus marquée aux concours internes (- 3 %) qu'aux concours externes (- 1 %).

Le taux de candidature se maintient à quatre présents pour un poste

Le taux de candidature moyen aux concours enseignants du second degré public est de quatre présents pour un poste depuis 2022. En 2025, il demeure deux fois plus élevé aux concours internes (six présents pour un poste) qu'aux concours externes (trois présents pour un poste). L'agrégation et le Capes sont les concours enseignants les plus attractifs dans le second degré public avec des taux de candidature supérieurs à la moyenne.

Pour le second degré public, 30 % des présents ont été reçus aux concours externes comme en 2024. Le taux de réussite aux concours internes reste de l'ordre de 16 %.

Le taux de couverture moyen s'améliore de 3 points par rapport à 2024

Le taux de postes pourvus aux différents concours de professeurs des collèges et lycées du second degré public passe de 88 % en 2024 à 91 % en 2025. Il est néanmoins inférieur à celui de 2021, avant la réforme des concours (94 %). Aux concours externes, 89 % des postes sont pourvus en 2025 contre 86 % en 2024, la baisse du nombre d'admis étant inférieure à celle du nombre de postes. Aux concours internes, le taux de couverture reste stable (96 %).

Les admis, en majorité des femmes, ont un âge moyen de 31 ans

Globalement, les femmes constituent 52 % des présents et 55 % des admis aux concours enseignants du second degré public. Les recrutements internes restent plus féminisés (59 %

des admis) que les recrutements externes (54 %) où la part des femmes diminue depuis 2014 (**Figure 5.15**). À la session 2025, les femmes restent largement majoritaires aux concours du Capes, dans la voie externe (59 %) comme dans la voie interne (61 %). En revanche, les recrutements aux Capeps conservent les taux de féminisation les plus bas parmi les admis, avec 38 % pour chacune des deux voies de recrutement.

En 2025, les femmes ont un taux de réussite supérieur à celui des hommes aux Capes et Capeps externes (+ 7 points) comme au CAPLP externe (+ 5 points) (**Figure 5.16**). C'est aussi le cas pour l'ensemble des concours internes. À l'inverse, les hommes ont un taux de réussite supérieur au troisième concours du Capet (+ 6 points).

En 2025, les lauréats des concours externes restent en moyenne plus jeunes que ceux des concours internes avec un écart de dix ans (**Figure 5.17**). Depuis 2013, la moyenne d'âge des admis aux concours enseignants du second degré public a augmenté, passant de 29,3 ans à 31,2 ans en 2025. L'augmentation est plus forte aux concours internes (+ 2,0 ans) qu'aux concours externes (+ 0,8 an).

83 % des postes sont pourvus à l'agrégation externe de mathématiques : le taux fléchit en 2025

Par rapport à la session 2024, le nombre de postes à l'agrégation de la session 2025 est assez comparable dans les deux voies de recrutement, avec 1 800 postes à l'externe et 1 100 à l'interne (**Figure 5.18**). À l'agrégation externe, le taux de candidature moyen se maintient à cinq présents pour un poste, contre neuf présents pour un poste à l'agrégation interne.

La quasi-totalité des postes offerts à l'agrégation interne sont pourvus. À l'inverse, les difficultés de recrutement persistent à l'agrégation externe de mathématiques, avec 83 % des postes pourvus en 2025 contre 84 % en 2024 (**Figure 5.19**). Quatre candidats se sont présentés pour un poste dans cette discipline, un rapport inférieur à la moyenne. Les taux de couverture continuent également de baisser dans les sections professionnelles. En sciences industrielles de l'ingénieur, 77 % des postes sont pourvus en 2025 contre 78 % en 2024.

La part des femmes parmi les lauréats varie selon la discipline de recrutement. À l'agrégation externe, elle atteint en moyenne 79 % en langues, contre 27 % dans les disciplines scientifiques (18 % en mathématiques). Les femmes représentent 41 % des admis dans les sections professionnelles (52 % en

économie et gestion). À l'agrégation interne, les lauréates sont proportionnellement plus nombreuses qu'à l'agrégation externe dans la plupart des disciplines.

71 % des postes sont pourvus au Capes externe de mathématiques : le taux se dégrade en 2025

À la session 2025, sur les 5 200 postes proposés au Capes externe, 700 n'ont pas été pourvus (800 en 2024) (**Figure 5.20**). Le taux de candidature moyen se maintient à deux présents pour un poste et le taux de couverture moyen s'améliore (87 % contre 85 % en 2024). En effet, la baisse du nombre de candidats présents et admis est inférieure à celle de l'offre de postes par rapport à 2024.

Parmi les disciplines qui ne pourvoient pas l'ensemble de leurs postes en 2025, le taux de couverture se dégrade sensiblement en mathématiques (71 % contre 75 % en 2024), plus modestement en anglais (94 % au lieu de 95 % en 2024) (**Figure 5.19**). En revanche, le taux de couverture s'améliore en lettres modernes (88 % contre 84 % en 2024), et plus encore en physique-

chimie avec 74 % de postes pourvus contre 65 % en 2024.

Dans les sections professionnelles, le taux de couverture repart à la hausse au Capet externe (86 % de postes couverts contre 75 % en 2024). Au CAPLP externe, 90 % des postes sont pourvus pour les sections professionnelles contre 81 % en 2024.

La part des femmes parmi les admis varie selon la discipline de recrutement. Aux concours externes, les femmes sont largement majoritaires aux Capes de langues (79 %) et de lettres modernes (80 %), contrairement aux Capes de physique-chimie (34 %) et de mathématiques (37 %). Dans les sections professionnelles, si le taux de femmes lauréates est bas en sciences industrielles de l'ingénieur (15 % au Capet externe), elles sont majoritaires en économie et gestion (63 % au CAPLP externe) et en biotechnologies (75 % au CAPLP externe). La proportion de femmes demeure plus importante aux concours internes dans de nombreuses disciplines.

**Figure 5.13 – Concours de recrutement de personnels enseignants
du second degré public**

Session	Concours	Postes	Inscrits	Présents	Femmes (en %)	Taux de candi- dature	Admis	Femmes (en %)	% sur total admis	Taux de réussite (admis/ présents) (en %)	Taux de couverture (admis/ postes) (en %)
2025	Agrégation (1)	1 764	17 834	8 773	48,6	5,0	1 668	47,1	15,0	19,0	94,6
	Capes (2)	5 246	22 830	12 088	54,9	2,3	4 589	59,2	41,2	38,0	87,5
	dont troisième concours	320	1 998	683	52,0	2,1	209	53,6	1,9	30,6	65,3
	Capeps	675	3 758	3 001	31,3	4,4	675	37,9	6,1	22,5	100,0
	dont troisième concours	5	250	49	20,4	9,8	5	20,0	0,0	10,2	100,0
	Capet	565	4 567	1 632	52,7	2,9	488	52,3	4,4	29,9	86,4
	dont troisième concours	70	991	273	45,8	3,9	51	37,3	0,5	18,7	72,9
	CAPLP	1 205	7 668	3 076	48,6	2,6	1 023	52,0	9,2	33,3	84,9
	dont troisième concours	113	871	319	26,3	2,8	83	27,7	0,7	26,0	73,5
	Total concours externes	9 455	56 657	28 570	49,7	3,0	8 443	53,8	75,9	29,6	89,3
	dont troisièmes concours	508	4 110	1 324	43,4	2,6	348	44,5	3,1	26,3	68,5
	Agrégation	1 076	13 389	9 117	59,0	8,5	1 073	60,9	9,6	11,8	99,7
	Capes (3)	1 043	6 717	3 842	59,6	3,7	1 013	60,9	9,1	26,4	97,1
	Capeps	85	1 508	1 008	26,1	11,9	85	37,6	0,8	8,4	100,0
	Capet	139	1 546	841	49,8	6,1	123	55,3	1,1	14,6	88,5
	CAPLP	446	2 722	1 442	55,7	3,2	384	57,8	3,5	26,6	86,1
	Total concours internes	2 789	25 882	16 250	56,3	5,8	2 678	59,4	24,1	16,5	96,0
	Total	12 244	82 539	44 820	52,1	3,7	11 121	55,2	100,0	24,8	90,8
2024	Agrégation (1)	1 767	18 849	8 920	49,4	5,0	1 661	46,4	14,9	18,6	94,0
	Capes (2)	5 582	23 330	12 258	56,2	2,2	4 734	59,1	42,4	38,6	84,8
	dont troisième concours	424	2 316	749	51,5	1,8	213	45,5	1,9	28,4	50,2
	Capeps	690	3 638	2 865	31,7	4,2	690	35,8	6,2	24,1	100,0
	dont troisième concours	6	287	62	27,4	10,3	6	16,7	0,1	9,7	100,0
	Capet	624	5 033	1 739	53,1	2,8	465	51,6	4,1	26,7	74,5
	dont troisième concours	75	1 209	301	46,8	4,0	47	25,5	0,4	15,6	62,7
	CAPLP	1 305	8 068	3 180	50,6	2,4	1 003	49,7	9,0	31,5	76,9
	dont troisième concours	118	958	332	25,6	2,8	86	24,4	0,8	25,9	72,9
	Total concours externes	9 968	58 918	28 962	50,9	2,9	8 553	53,2	76,6	29,5	85,8
	dont troisièmes concours	623	4 770	1 444	43,6	2,3	352	37,2	3,2	24,4	56,5
	Agrégation	1 049	13 996	9 360	58,5	8,9	1 048	60,8	9,4	11,2	99,9
	Capes (3)	1 020	6 944	3 948	62,3	3,9	967	63,4	8,6	24,5	94,8
	Capeps	85	1 531	1 039	22,3	12,2	85	27,1	0,8	8,2	100,0
	Capet	142	1 666	877	48,7	6,2	125	52,0	1,1	14,3	88,0
	CAPLP	422	2 786	1 477	54,4	3,5	390	56,7	3,5	26,4	92,4
	Total concours internes	2 718	26 923	16 701	56,3	6,1	2 615	59,6	23,4	15,7	96,2
	Total	12 686	85 841	45 663	52,9	3,6	11 168	54,7	100,0	24,5	88,0

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Le concours externe spécial de l'agrégation est pris en compte.
2. Le concours externe du Capes à affectation locale à Mayotte est pris en compte.
3. Les concours internes du Capes à affectation locale en Guyane et à Mayotte sont pris en compte.

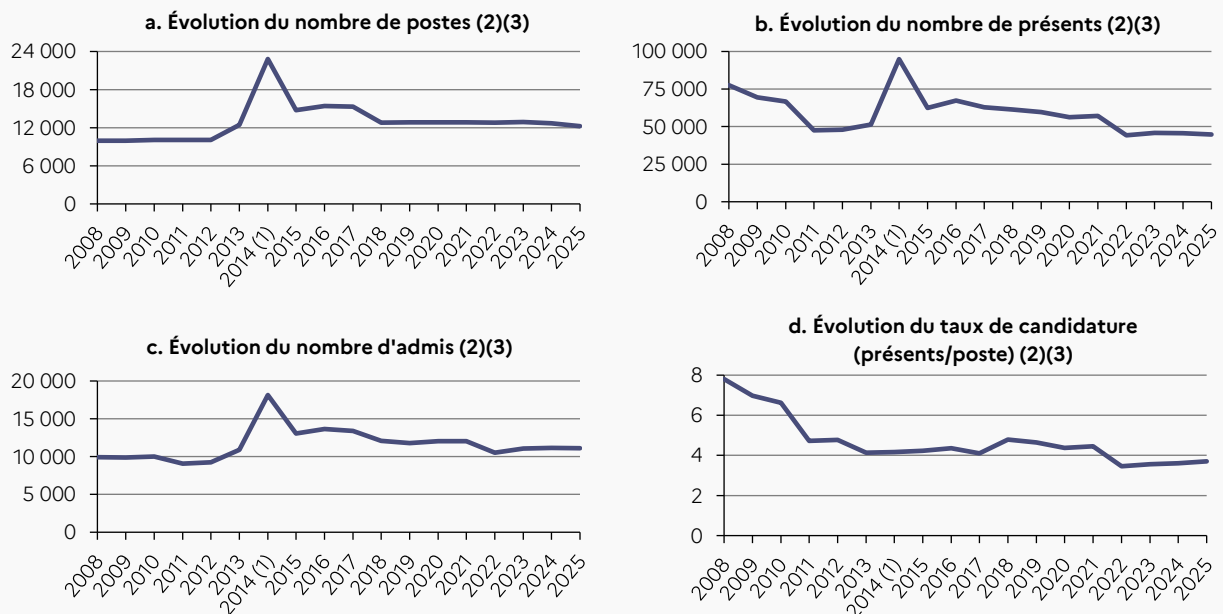
Lecture : à la session 2025, 12 244 postes sont ouverts aux concours de recrutement externes et internes de personnels enseignants du second degré public. 44 820 candidats se sont présentés, 11 121 sont admis. Le taux de réussite s'élève à 24,8 %. 90,8 % des 12 244 postes ouverts sont pourvus.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, sessions 2024 et 2025.

Figure 5.14 – Concours externes et internes de personnels enseignants du second degré public : évolution du nombre de postes, de présents, d'admis et du taux de candidature



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. La session exceptionnelle est prise en compte.

2. Le concours externe spécial de l'agrégation, organisé à partir de 2017, est pris en compte.

3. Les concours du Capes à affectation locale en Guyane et à Mayotte, organisés à partir de 2021, sont pris en compte.

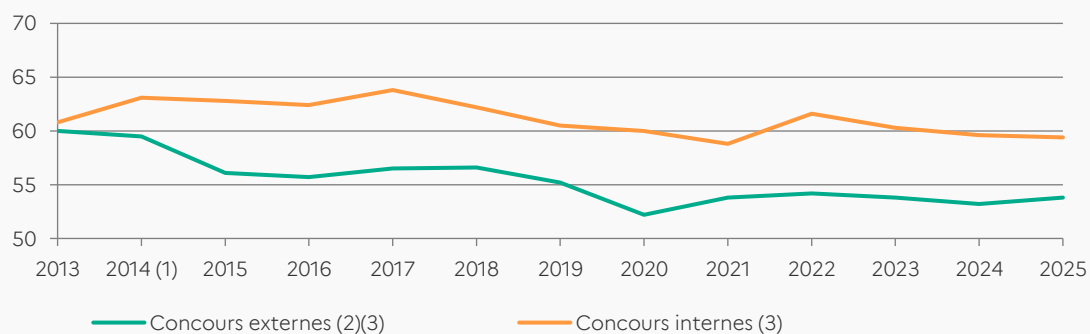
Lecture : aux concours externes et internes de personnels enseignants du second degré public, 9 950 postes étaient ouverts à la session 2008 contre 12 244 à la session 2025.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours.

Figure 5.15 – Évolution de la part de femmes parmi les lauréats des concours externes et internes de personnels enseignants du second degré public (en %)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. La session exceptionnelle est prise en compte.

2. Le concours externe spécial de l'agrégation, organisé à partir de 2017, est pris en compte.

3. Les concours du Capes à affectation locale en Guyane et à Mayotte, organisés à partir de 2021, sont pris en compte.

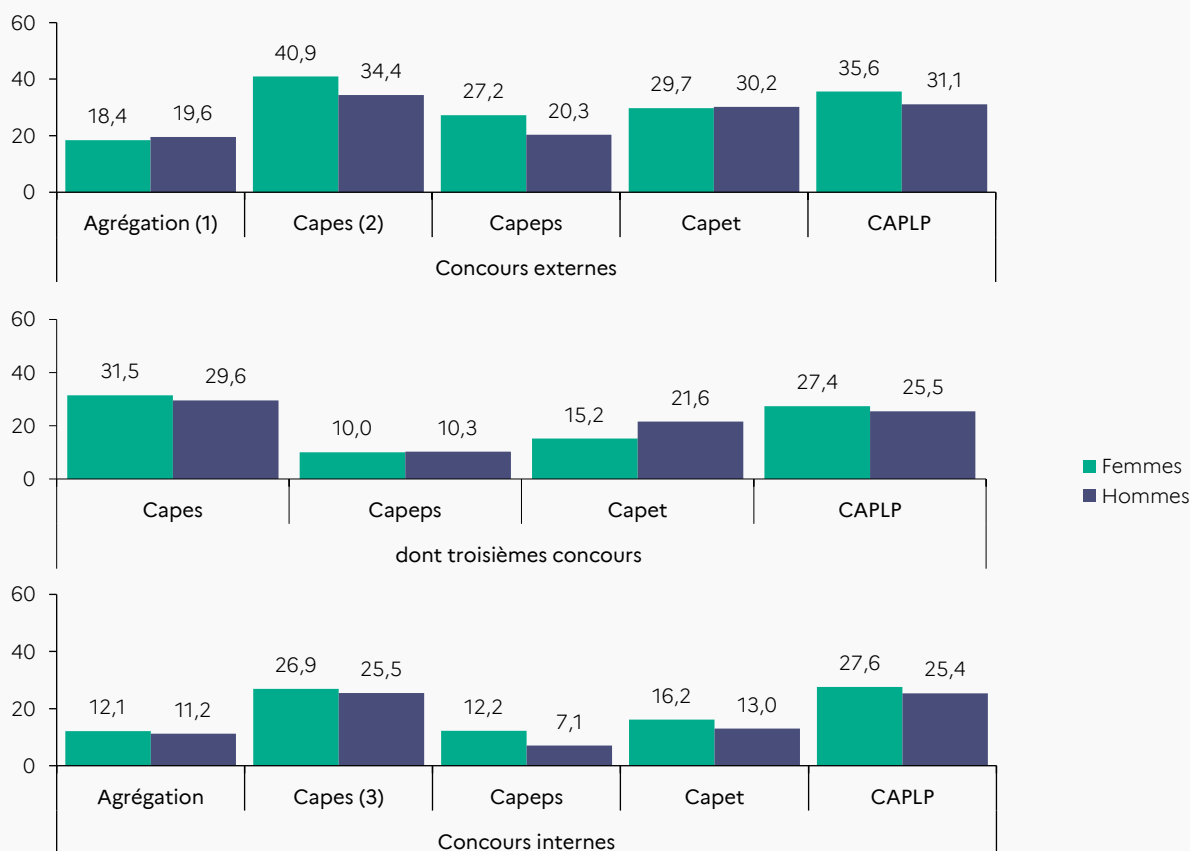
Lecture : aux concours externes de personnels enseignants du second degré public, les femmes représentent 60 % des lauréats à la session 2013 contre 54 % à la session 2025.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours.

Figure 5.16 – Taux de réussite des femmes et des hommes aux concours de personnels enseignants du second degré public (en %)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Le concours externe spécial de l'agrégation est pris en compte.

2. Le concours externe du Capes à affectation locale à Mayotte est pris en compte.

3. Les concours internes du Capes à affectation locale en Guyane et à Mayotte sont pris en compte.

Lecture : à la session 2025, à l'agrégation externe du second degré public, le taux de réussite s'élève à 18,4 % pour les femmes et 19,6 % pour les hommes.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

Figure 5.17 – Évolution de l'âge moyen des lauréats des concours externes et internes de personnels enseignants du second degré public

	2013	2014 (1)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Enseignants du second degré public (2)(3)	29,3	29,2	29,6	30,1	30,4	30,4	30,8	31,4	30,6	31,9	31,1	30,9	31,2
concours externes	27,9	28,3	28,2	28,6	28,8	28,5	28,5	29,2	28,4	29,5	28,8	28,5	28,7
concours internes	36,8	37,3	37,2	38,0	38,5	38,7	38,9	39,6	38,7	39,1	39,0	38,7	38,8

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. La session exceptionnelle est prise en compte.

2. Le concours externe spécial de l'agrégation, organisé à partir de 2017, est pris en compte.

3. Les concours du Capes à affectation locale en Guyane et à Mayotte, organisés à partir de 2021, sont pris en compte.

Lecture : aux concours externes et internes de personnels enseignants du second degré public, l'âge moyen des lauréats était de 29,3 ans à la session 2013 contre 31,2 ans à la session 2025.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours.

Figure 5.18 – Nombre de postes et de candidats à l'agrégation de l'enseignement public

		Postes	Inscrits	Présents	Taux de candidature	Admis	Femmes (en %)	Taux de réussite (admis/présents) (en %)	Taux de couverture (admis/postes) (en %)
Agrégation externe (1)	Disciplines scientifiques	609	5 669	2 726	4,5	549	26,6	20,1	90,1
	dont : mathématiques	355	2 688	1 265	3,6	295	18,0	23,3	83,1
	physique-chimie	170	1 871	861	5,1	170	27,6	19,7	100,0
	Disciplines littéraires et sciences humaines	489	4 067	2 284	4,7	482	52,3	21,1	98,6
	dont : lettres modernes	151	976	541	3,6	151	70,2	27,9	100,0
	histoire et géographie	141	1 339	762	5,4	141	44,7	18,5	100,0
	Langues	311	2 633	1 339	4,3	310	78,7	23,2	99,7
	dont : anglais	192	1 546	828	4,3	191	79,1	23,1	99,5
	espagnol	60	551	269	4,5	60	86,7	22,3	100,0
	Disciplines professionnelles	248	3 849	1 695	6,8	220	40,9	13,0	88,7
	dont : économie et gestion	107	1 720	738	6,9	98	52,0	13,3	91,6
	sciences industrielles de l'ingénieur	84	1 084	487	5,8	65	16,9	13,3	77,4
	Disciplines artistiques	56	545	246	4,4	56	58,9	22,8	100,0
	Éducation physique et sportive	51	1 071	483	9,5	51	39,2	10,6	100,0
	Total	1 764	17 834	8 773	5,0	1 668	47,1	19,0	94,6
Agrégation interne	Disciplines scientifiques	302	3 656	2 533	8,4	302	45,7	11,9	100,0
	dont : mathématiques	183	1 756	1 203	6,6	183	42,1	15,2	100,0
	physique-chimie	54	976	644	11,9	54	33,3	8,4	100,0
	Disciplines littéraires et sciences humaines	331	3 511	2 416	7,3	331	69,2	13,7	100,0
	dont : lettres modernes	125	1 394	1 009	8,1	125	80,8	12,4	100,0
	histoire et géographie	115	1 185	796	6,9	115	58,3	14,4	100,0
	Langues	209	2 501	1 790	8,6	206	83,5	11,5	98,6
	dont : anglais	83	1 286	899	10,8	83	86,7	9,2	100,0
	espagnol	46	733	544	11,8	46	78,3	8,5	100,0
	Disciplines professionnelles	87	1 890	1 102	12,7	87	55,2	7,9	100,0
	dont : économie et gestion	45	889	482	10,7	45	64,4	9,3	100,0
	sciences industrielles de l'ingénieur	22	609	360	16,4	22	18,2	6,1	100,0
	Disciplines artistiques	37	544	394	10,6	37	67,6	9,4	100,0
	Éducation physique et sportive	110	1 287	882	8,0	110	37,3	12,5	100,0
	Total	1 076	13 389	9 117	8,5	1 073	60,9	11,8	99,7

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Le concours externe spécial de l'agrégation est pris en compte.

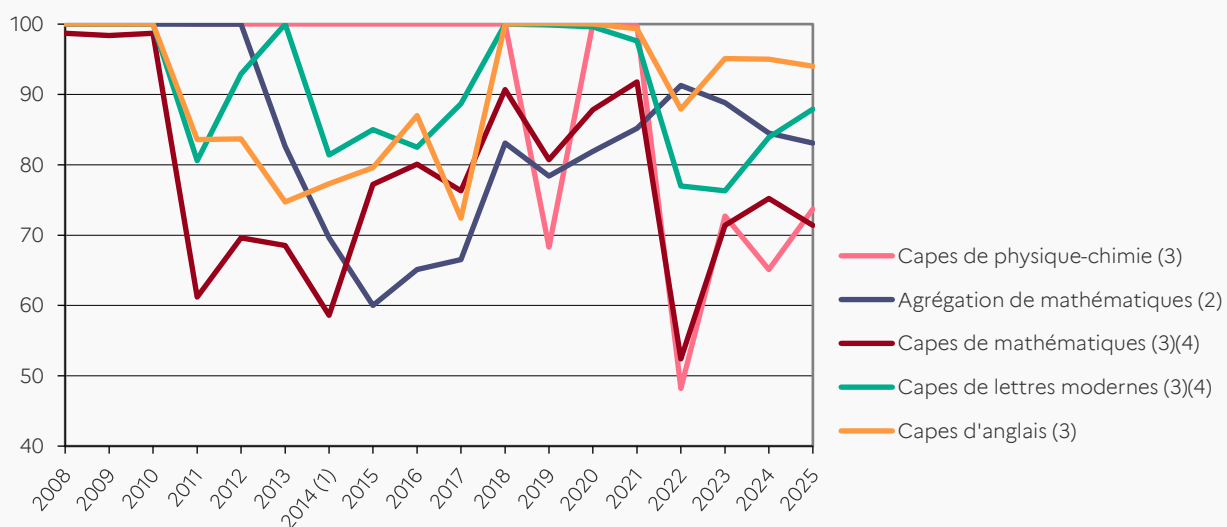
Lecture : à la session 2025, pour les disciplines scientifiques, 609 postes sont ouverts à l'agrégation externe du second degré public. 2 726 candidats se sont présentés, 549 sont admis dont 26,6 % de femmes. Le taux de réussite s'élève à 20,1%. 90,1 % des 609 postes ouverts sont pourvus.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

Figure 5.19 – Concours externes de l'agrégation et du Capes de l'enseignement public : évolution du taux de couverture selon la discipline (en %)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. La session exceptionnelle est prise en compte.

2. Le concours externe spécial de l'agrégation, organisé à partir de 2017, est pris en compte.

3. Le troisième concours est pris en compte.

4. Le concours externe du Capes à affectation locale à Mayotte, organisé à partir de 2021, est pris en compte.

Lecture : à l'agrégation externe de mathématiques, 100 % des postes étaient pourvus à la session 2008 contre 83 % à la session 2025.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours.

Figure 5.20 – Nombre de postes et de candidats aux Capes, Capet et CAPLP de l'enseignement public

		Postes	Inscrits	Présents	Taux de candidature	Admis	Femmes (en %)	Taux de réussite (admis/présents) (en %)	Taux de couverture (admis/postes) (en %)
Capes, Capet, CAPLP externes	Capes :								
	Disciplines scientifiques	1 930	7 022	3 522	1,8	1 490	40,7	42,3	77,2
	<i>dont : mathématiques</i>	1 142	3 689	1 804	1,6	815	36,6	45,2	71,4
	<i>physique-chimie</i>	391	1 210	605	1,5	288	34,0	47,6	73,7
	Disciplines littéraires et sciences humaines	1 808	9 527	5 093	2,8	1 702	60,8	33,4	94,1
	<i>dont : lettres modernes</i>	709	2 563	1 159	1,6	623	79,6	53,8	87,9
	<i>histoire et géographie</i>	652	3 332	2 056	3,2	652	42,5	31,7	100,0
	Langues	1 301	5 080	2 855	2,2	1 209	78,6	42,3	92,9
	<i>dont : anglais</i>	845	2 738	1 581	1,9	794	77,5	50,2	94,0
	<i>espagnol</i>	293	1 315	792	2,7	283	82,0	35,7	96,6
	Disciplines artistiques	205	1 191	615	3,0	187	66,3	30,4	91,2
	Langages spéciaux (1)	2	10	3	1,5	1	n.s.	33,3	50,0
	Total Capes (2)(3)	5 246	22 830	12 088	2,3	4 589	59,2	38,0	87,5
	Capeps (2)	675	3 758	3 001	4,4	675	37,9	22,5	100,0
	Capet (2)	565	4 567	1 632	2,9	488	52,3	29,9	86,4
	<i>dont : économie et gestion</i>	292	2 734	868	3,0	282	58,9	32,5	96,6
	<i>sciences industrielles de l'ingénieur</i>	164	757	297	1,8	97	15,5	32,7	59,1
	CAPLP :								
	Disciplines d'enseignement général	428	2 169	804	1,9	323	59,4	40,2	75,5
	<i>dont : mathématiques-physique chimie</i>	181	804	286	1,6	102	41,2	35,7	56,4
	<i>lettres-histoire et géographie</i>	145	767	304	2,1	136	61,0	44,7	93,8
	Disciplines professionnelles	777	5 499	2 272	2,9	700	48,6	30,8	90,1
<i>dont : économie et gestion</i>	196	2 344	834	4,3	196	62,8	23,5	100,0	
<i>biotechnologies</i>	131	506	215	1,6	107	74,8	49,8	81,7	
Total CAPLP (2)	1 205	7 668	3 076	2,6	1 023	52,0	33,3	84,9	

Figure 5.20 – (suite)

		Postes	Inscrits	Présents	Taux de candidature	Admis	Femmes (en %)	Taux de réussite (admis/présents) (en %)	Taux de couverture (admis/postes) (en %)
Capes, Capet, CAPLP internes	Capes :								
	Disciplines scientifiques	405	1 817	1 105	2,7	394	50,8	35,7	97,3
	dont : mathématiques	242	1 019	611	2,5	239	48,1	39,1	98,8
	physique-chimie	85	384	237	2,8	85	48,2	35,9	100,0
	Disciplines littéraires et sciences humaines	315	3 104	1 723	5,5	308	59,7	17,9	97,8
	dont : lettres modernes	115	961	484	4,2	113	77,9	23,3	98,3
	histoire et géographie	88	999	615	7,0	85	37,6	13,8	96,6
	Langues	253	1 426	811	3,2	249	77,5	30,7	98,4
	dont : anglais	130	728	430	3,3	130	76,2	30,2	100,0
	espagnol	77	417	236	3,1	77	77,9	32,6	100,0
	Disciplines artistiques	70	370	203	2,9	62	64,5	30,5	88,6
	Total Capes (4)	1 043	6 717	3 842	3,7	1 013	60,9	26,4	97,1
	Capeps	85	1 508	1 008	11,9	85	37,6	8,4	100,0
	Capet	139	1 546	841	6,1	123	55,3	14,6	88,5
	dont : économie et gestion	74	897	485	6,6	71	56,3	14,6	95,9
	sciences industrielles de l'ingénieur	42	364	213	5,1	31	32,3	14,6	73,8
	CAPLP :								
	Disciplines d'enseignement général	149	978	510	3,4	139	60,4	27,3	93,3
	dont : mathématiques-physique chimie	48	329	182	3,8	46	47,8	25,3	95,8
	lettres-histoire et géographie	68	412	216	3,2	63	61,9	29,2	92,6
	Disciplines professionnelles	297	1 744	932	3,1	245	56,3	26,3	82,5
	dont : économie et gestion	35	450	227	6,5	35	71,4	15,4	100,0
	biotechnologies	67	242	123	1,8	48	89,6	39,0	71,6
	Total CAPLP	446	2 722	1 442	3,2	384	57,8	26,6	86,1

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Un Capes de langue des signes française (LSF) a été créé en 2010. Il est destiné à doter l'éducation nationale d'un vivier de professeurs habilités à enseigner la langue des signes française à laquelle la loi du 11 février 2005 (Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées) a conféré le statut de langue à part entière.

2. Le troisième concours est comptabilisé avec le concours externe.

3. Le concours externe du Capes à affectation locale à Mayotte est pris en compte.

4. Les concours internes du Capes à affectation locale en Guyane et à Mayotte sont pris en compte.

n.s. : non significatif.

Lecture : à la session 2025, pour les disciplines scientifiques, 1 930 postes sont ouverts au Capes externe du second degré public. 3 522 candidats se sont présentés, 1 490 sont admis dont 40,7 % de femmes. Le taux de réussite s'élève à 42,3%. 77,2 % des 1 930 postes ouverts sont pourvus.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

Candidatures multiples et origine des candidats aux concours externes d'enseignants du second degré public

Les candidats peuvent s'inscrire, à la même session, à plusieurs concours, à plusieurs sections/disciplines d'un même concours. À la session 2025, 45 100 candidats se sont inscrits aux différents concours externes du second degré public, pour 56 700 inscriptions : 8 800 candidats se sont inscrits plusieurs fois, soit 19 % des candidats effectifs (**Figure 5.21**). Parmi les 25 400 candidats présents, 12 % se sont présentés à plusieurs concours externes. Les 8 400 admissions aux concours externes correspondent à 8 100 personnes admises.

Figure 5.21 – Multicandidatures aux concours de recrutement externes des enseignants du second degré public (1)(2)(3)

	Inscrits	Présents	Admis
Candidatures	56 657	28 570	8 443
Candidats	45 112	25 353	8 098
dont multicandidats	8 774	3 050	344
% de multicandidats	19,4	12,0	4,2

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Le concours externe spécial de l'agrégation est pris en compte.
2. Les troisièmes concours sont pris en compte.
3. Le concours externe du Capes à affectation locale à Mayotte est pris en compte.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

Les étudiants issus d'un Inspé représentent 14 % des inscrits à au moins un concours externe enseignant du second degré public en 2025, loin derrière la catégorie « Enseignants et personnels d'éducation et de surveillance » qui compose 45 % des inscrits (**Figure 5.22**). La part des étudiants Inspé augmente à chaque étape du concours. Ainsi, ils sont le principal vivier des recrutements externes (35 % des admis). La part des étudiants hors Inspé, inscrits dans d'autres formations post-bac l'année du concours, s'accroît également de l'inscription jusqu'à l'admission mais dans une moindre mesure (17 % des admis). Les étudiants ENS sont très minoritaires. Huit inscrits sur dix ne sont pas des étudiants, quatre sur dix pour les admis.

Figure 5.22 – Origine des candidats aux concours externes d'enseignants du second degré public (1)(2)(3)(4)

Origine des candidats	Effectif inscrits	Inscrits (en %)	Effectif présents	Présents (en %)	Effectif admis	Admis (en %)	Différence entre les effectifs d'inscrits et de présents (en %)
Étudiants Inspé	6 288	13,9	5 818	23,0	2 866	35,4	-7,5
Étudiants hors Inspé	4 037	9,0	3 167	12,5	1 414	17,5	-21,6
Élèves ENS	544	1,2	506	2,0	419	5,2	-7,0
Enseignants et personnels d'éducation et de surveillance	20 471	45,4	10 880	42,9	2 264	27,9	-46,9
Autres emplois	8 112	18,0	2 665	10,5	561	6,9	-67,1
Sans emploi	5 660	12,5	2 317	9,1	574	7,1	-59,1
Ensemble	45 112	100,0	25 353	100,0	8 098	100,0	-43,8

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Le tableau comptabilise une unique candidature par candidat.
2. Le concours externe spécial de l'agrégation est pris en compte.
3. Les troisièmes concours sont pris en compte.
4. Le concours externe du Capes à affectation locale à Mayotte est pris en compte.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

Globalement, 44 % des inscrits en 2025 renoncent à se présenter à au moins un concours externe avant même le passage de la première épreuve écrite. Les désistements varient selon l'origine des candidats, avec une évaporation de 7 % des inscrits pour les étudiants Inspé, 47 % pour les enseignants et personnels d'éducation et de surveillance, 67 % pour la catégorie « Autres emplois ».

D. LES CONCOURS DE PERSONNELS ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ PRIVÉ SOUS CONTRAT

À la session 2025, 1 000 contrats sont offerts aux concours de recrutement de professeurs des écoles dans l'enseignement privé sous contrat, 850 pour les concours externes (dont 50 pour le troisième concours) et 200 pour les concours internes (**Figure 5.23**). L'offre est comparable à celle de 2024 dans les deux voies de recrutement. Globalement, elle oscille autour de 1 000 contrats depuis 2021 (**Figure 5.24**). En 2025, le nombre de présents repart à la baisse aux concours externes. Il continue également de reculer aux concours internes, à la différence des concours du premier degré public.

Un taux de candidature supérieur dans le privé sous contrat à celui du public

Pour les concours externes du premier degré privé sous contrat, l'attractivité du métier d'enseignant est plus élevée que dans le public. Le taux de candidature est de trois présents pour un contrat contre deux dans le public pour la session de droit commun. D'importantes variations s'observent selon les académies. Le taux de candidature le plus

bas avec deux présents pour un contrat est dans les académies de Créteil, de Corse, de Reims et de Paris (**Figure 5.25**). Le taux s'élève à cinq dans l'académie de Nantes, qui offre le plus de contrats, six dans l'académie de Rennes, sept dans l'académie de Nice et douze dans l'académie de Polynésie française. Aux concours internes, avec en moyenne deux présents pour un contrat, le taux de candidature est identique à celui du public.

Des concours toujours plus sélectifs que dans le public

En moyenne, 28 % des présents aux concours externes de professeurs des écoles ont été reçus, soit 10 points de moins que dans l'enseignement public (session de droit commun). Les taux de réussite les plus élevés concernent les académies de Créteil (63 %) et de Paris (60 %). Ils descendent à 20 % dans l'académie de Nantes, 8 % dans l'académie de Polynésie française et 5 % dans l'académie de Martinique.

Figure 5.23 – Concours de recrutement de personnels enseignants du premier degré privé sous contrat

Session	Concours	Contrats	Inscrits	Présents	Femmes (en %)	Taux de candidature	Admis	Femmes (en %)	% sur total admis	Taux de réussite (admis/présents) (en %)	Taux de couverture (admis/contrats) (en %)
2025	Concours externes	850	10 219	2 943	91,7	3,5	831	94,3	87,8	28,2	97,8
	<i>dont troisième concours</i>	50	607	107	85,0	2,1	42	83,3	4,4	39,3	84,0
	Premier concours interne	1	1								
	Seconds concours internes	143	1 193	331	89,4	2,3	73	86,3	7,8	22,1	51,0
	Concours interne exceptionnel	54	197	91	87,9	1,7	42	90,5	4,4	46,2	77,8
	Total concours internes	198	1 391	422	89,1	2,1	115	87,8	12,2	27,3	58,1
	Total	1 048	11 610	3 365	91,4	3,2	946	93,6	100,0	28,1	90,3
2024	Concours externes	850	9 604	3 036	91,4	3,6	845	94,1	86,2	27,8	99,4
	<i>dont troisième concours</i>	34	602	109	91,7	3,2	32	93,8	3,3	29,4	94,1
	Premier concours interne	5	41	16	81,3	3,2	5	60,0	0,5	31,3	100,0
	Seconds concours internes	142	1 007	331	90,6	2,3	84	92,9	8,6	25,4	59,2
	Concours interne exceptionnel	57	207	118	90,7	2,1	46	93,5	4,7	39,0	80,7
	Total concours internes	204	1 255	465	90,3	2,3	135	91,9	13,8	29,0	66,2
	Total	1 054	10 859	3 501	91,3	3,3	980	93,8	100,0	28,0	93,0

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

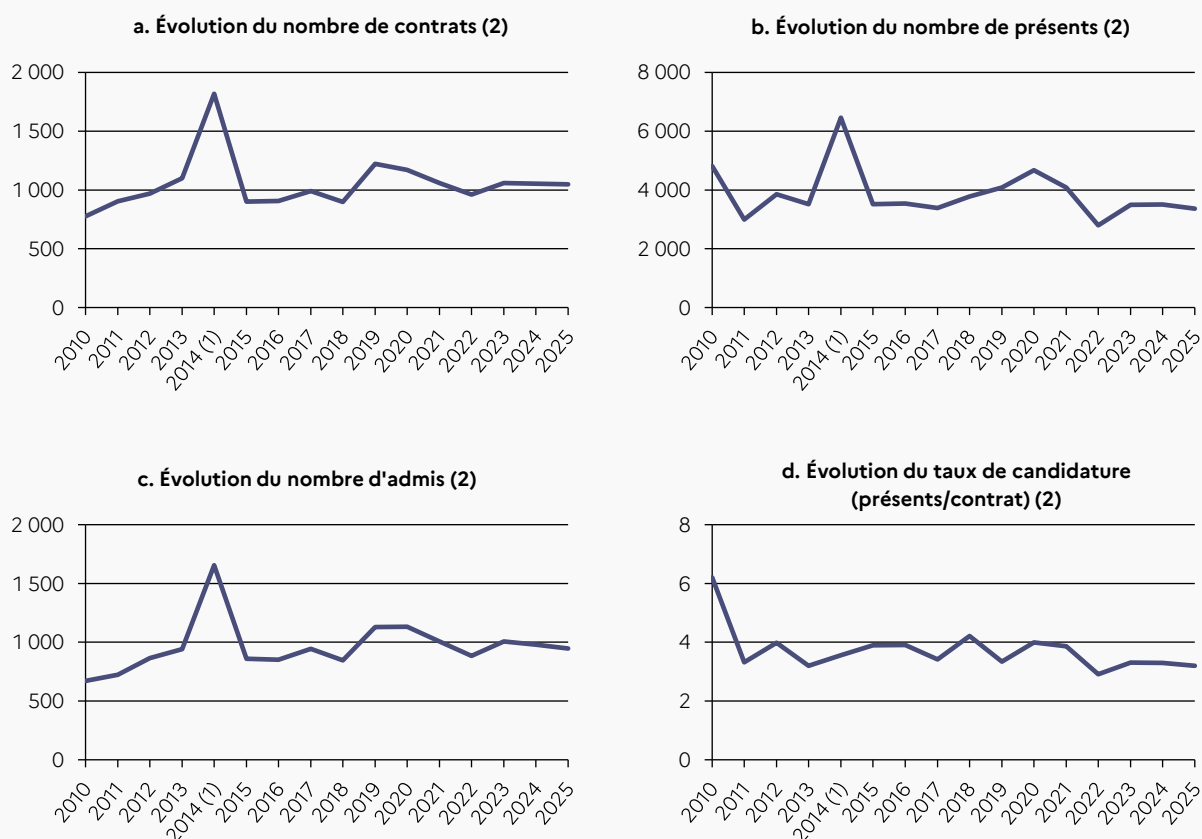
Lecture : à la session 2025, 1 048 contrats sont ouverts aux concours de recrutement externes et internes de personnels enseignants du premier degré privé sous contrat. 3 365 candidats se sont présentés, 946 sont admis. Le taux de réussite s'élève à 28,1 %. 90,3 % des 1 048 contrats ouverts sont pourvus.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France et COM, Privé sous contrat.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, sessions 2024 et 2025.

Figure 5.24 – Concours externes et internes de personnels enseignants du premier degré privé sous contrat : évolution du nombre de contrats, de présents, d'admis et du taux de candidature



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. La session exceptionnelle est prise en compte.
exceptionnel, organisé à partir de 2023, est pris en compte.

Lecture : aux concours externes et internes de personnels enseignants du premier degré privé sous contrat, 776 contrats étaient ouverts à la session 2010 contre 1 048 à la session 2025.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Privé sous contrat.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours. DAF.

**Figure 5.25 – Concours externes de recrutement de professeurs des écoles
du secteur privé sous contrat par académie
(concours externe, externe spécial et troisième concours confondus)**

Académies	Contrats	Présents	Taux de candidature	Admis	Femmes (en %)	Taux de réussite (admis/présents) (en %)	Taux de couverture (admis/contrats) (en %)
Aix-Marseille	29	94	3,2	29	96,6	30,9	100,0
Amiens	11	36	3,3	11	100,0	30,6	100,0
Besançon	8	20	2,5	3	n.s.	15,0	37,5
Bordeaux	40	133	3,3	36	91,7	27,1	90,0
Clermont-Ferrand (1)	22	50	2,3	23	100,0	46,0	104,5
Corse	4	7	1,8	2	n.s.	28,6	50,0
Créteil	64	94	1,5	59	93,2	62,8	92,2
Dijon	15	35	2,3	15	100,0	42,9	100,0
Grenoble	22	93	4,2	22	95,5	23,7	100,0
Lille	54	222	4,1	54	92,6	24,3	100,0
Limoges	3	15	5,0	3	n.s.	20,0	100,0
Lyon	69	169	2,4	69	94,2	40,8	100,0
Montpellier	34	118	3,5	28	92,9	23,7	82,4
Nancy-Metz	15	41	2,7	15	86,7	36,6	100,0
Nantes	101	499	4,9	101	95,0	20,2	100,0
Nice (1)	7	46	6,6	10	100,0	21,7	142,9
Normandie	30	149	5,0	30	100,0	20,1	100,0
Orléans-Tours	34	79	2,3	34	88,2	43,0	100,0
Paris (1)	74	149	2,0	89	94,4	59,7	120,3
Poitiers	12	40	3,3	12	83,3	30,0	100,0
Reims	22	40	1,8	22	100,0	55,0	100,0
Rennes	59	374	6,3	56	92,9	15,0	94,9
Strasbourg	6	24	4,0	5	100,0	20,8	83,3
Toulouse	35	141	4,0	35	94,3	24,8	100,0
Versailles	41	133	3,2	41	95,1	30,8	100,0
Guadeloupe	6	13	2,2	2	n.s.	15,4	33,3
Guyane	2	7	3,5	2	n.s.	28,6	100,0
Martinique	4	22	5,5	1	n.s.	4,5	25,0
La Réunion	26	88	3,4	21	100,0	23,9	80,8
Polynésie française	1	12	12,0	1	n.s.	8,3	100,0
Total	850	2 943	3,5	831	94,3	28,2	97,8

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Le nombre d'admis aux concours externes est supérieur au nombre de contrats grâce à un report de contrats non pourvus aux concours internes.

n.s. : non significatif.

Lecture : dans l'académie d'Aix-Marseille, 29 contrats sont ouverts aux concours externes de recrutement de professeurs des écoles du secteur privé sous contrat. 94 candidats se sont présentés, 29 sont admis. Le taux de réussite s'élève à 30,9 %. Tous les contrats ouverts sont pourvus.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France et COM, Privé sous contrat.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

Un taux de couverture plus élevé aux concours externes que dans le public

Globalement, le taux de contrats pourvus dans le premier degré privé sous contrat passe de 93 % en 2024 à 90 % en 2025 : les admis sont moins nombreux pour une offre de contrats stable. Aux concours externes, presque toutes les académies ont pourvu les contrats ouverts avec les candidats retenus sur liste principale, soit un taux de couverture supérieur à celui du public. L'académie de Martinique enregistre le taux de couverture le plus bas avec 25 % de postes pourvus.

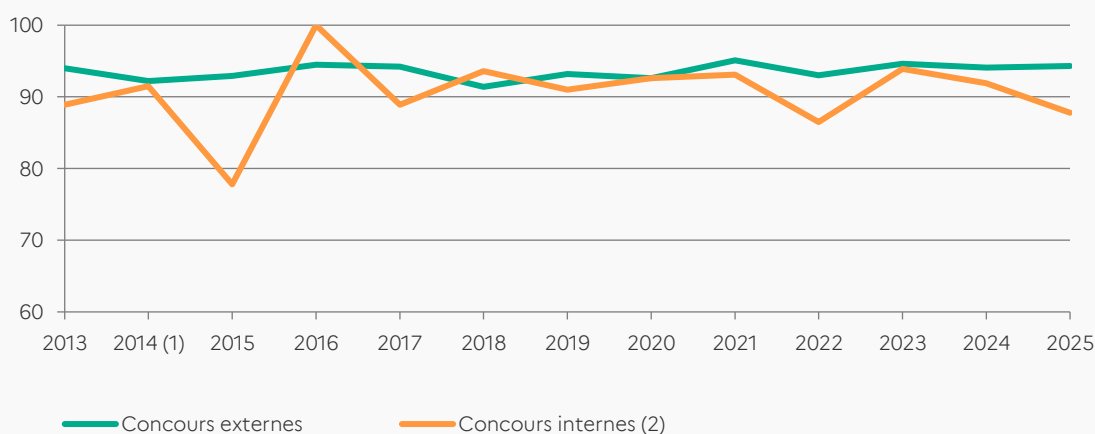
Un recrutement qui reste plus féminisé que dans le secteur public

Les recrutements dans le premier degré privé sous contrat restent très féminisés. Aux concours externes, la proportion moyenne de femmes parmi les admis est stable en 2025 (94 %), soit neuf points de plus que dans le public. Au cours de la période 2013-2025, la part des femmes reste relativement stable dans cette voie de recrutement (Figure 5.26). Très variable aux concours internes pour la même période, leur part fléchit de nouveau en 2025 (88 % contre 92 % en 2024).

Les femmes affichent des taux de réussite plus élevés que ceux des hommes aux concours externes et au concours interne exceptionnel : leur part est en effet plus importante parmi les admis que les présents (Figure 5.27).

Les lauréats des concours externes restent en moyenne plus jeunes que ceux des concours internes avec un écart de huit ans en 2025 (Figure 5.28). Entre 2013 et 2025, la moyenne d'âge des admis aux concours enseignants du premier degré privé sous contrat a augmenté, passant de 29,2 ans à 31,9 ans. Par rapport au premier degré public, l'âge moyen des lauréats est supérieur d'un à deux ans pour les concours externes tout au long de la période. Les lauréats des concours internes sont en moyenne plus jeunes que leurs homologues du public jusqu'en 2017. La tendance est ensuite inversée avec un âge moyen supérieur d'un à quatre ans en fin de période.

Figure 5.26 – Évolution de la part de femmes parmi les lauréats des concours externes et internes de personnels enseignants du premier degré privé sous contrat (en %)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. La session exceptionnelle est prise en compte.

2. Le concours interne exceptionnel, organisé à partir de 2023, est pris en compte.

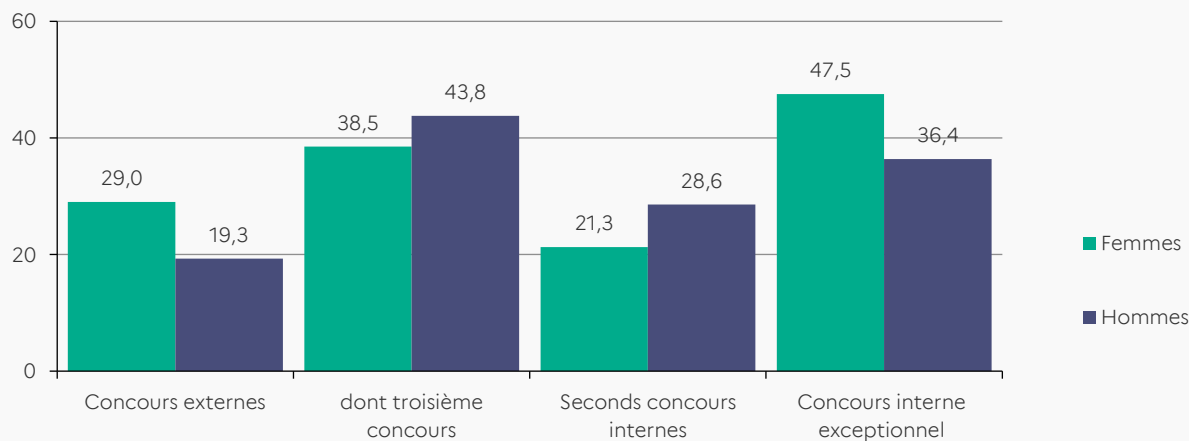
Lecture : aux concours externes de personnels enseignants du premier degré privé sous contrat, les femmes représentent 94 % des lauréats à la session 2013 comme à la session 2025.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Privé sous contrat.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours.

Figure 5.27 – Taux de réussite des femmes et des hommes aux concours de personnels enseignants du premier degré privé sous contrat (en %)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : à la session 2025, aux concours externes de la session de droit commun, le taux de réussite s'élève à 29,0 % pour les femmes et 19,3 % pour les hommes.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France et COM, Privé sous contrat.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025

Figure 5.28 – Évolution de l'âge moyen des lauréats des concours externes et internes de personnels enseignants du premier degré privé sous contrat

	2013	2014 (1)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Enseignants du premier degré privé sous contrat (2)	29,2	29,9	30,1	30,1	31,1	31,7	31,1	31,7	31,0	32,3	32,4	31,8	31,9
concours externes	28,7	29,7	29,8	29,8	30,9	31,2	30,7	31,2	30,3	31,7	30,9	30,6	31,0
concours internes	35,4	35,2	35,3	37,1	35,1	39,5	37,4	38,8	37,4	39,8	40,4	39,5	38,7

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. La session exceptionnelle est prise en compte.

2. Le concours interne exceptionnel, organisé à partir de 2023, est pris en compte.

Lecture : aux concours externes et internes de personnels enseignants du premier degré privé sous contrat, l'âge moyen des lauréats était de 29,2 ans à la session 2013 contre 31,9 ans à la session 2025.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Privé sous contrat.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours.

Candidatures multiples et origine des candidats aux concours externes d'enseignants du premier degré privé sous contrat

À la session 2025, 7 800 candidats se sont inscrits aux concours externes de professeurs des écoles du privé sous contrat (**Figure 5.29**) pour 10 200 inscriptions. En effet, 1 200 candidats se sont inscrits plusieurs fois, soit 15 % des candidats effectifs. Parmi les 2 900 candidats présents, tous se sont présentés à un seul concours externe. Il n'y a pas d'admissions multiples aux concours externes 2025.

Figure 5.29 – Multicandidatures aux concours de recrutement externes des enseignants du premier degré privé sous contrat (1)

	Inscrits	Présents	Admis
Candidatures	10 219	2 943	831
Candidats	7 846	2 943	831
dont multicandidats	1 186	0	0
% de multicandidats	15,1	0,0	0,0

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Le troisième concours est pris en compte.

Champ : France et COM, Privé sous contrat.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

Les candidats ayant déclaré déjà exercer des fonctions d'enseignants, d'éducation ou de surveillance constituent 41 % des inscrits à au moins un concours externe enseignant du premier degré privé sous contrat en 2025 (**Figure 5.30**). Par ailleurs, la catégorie « Autres emplois » représente 22 % des inscrits. Les étudiants sont minoritaires, Inspé (9 %) ou hors Inspé (10 %). Toutefois, leur part augmente à chaque étape du concours : ils représentent respectivement 13 % et 26 % des admis.

Figure 30 – Origine des candidats aux concours externes du privé sous contrat de professeurs des écoles (1)(2)

Origine des candidats	Effectif inscrits	Inscrits (en %)	Effectif présents	Présents (en %)	Effectif admis	Admis (en %)	Différence entre les effectifs d'inscrits et de présents (en %)
Étudiants Inspé	668	8,5	267	9,1	108	13,0	-60,0
Étudiants hors Inspé	813	10,4	530	18,0	214	25,8	-34,8
Enseignants et personnels d'éducation et de surveillance	3 212	40,9	1 388	47,2	287	34,5	-56,8
Autres emplois	1 745	22,2	365	12,4	115	13,8	-79,1
Sans emploi	1 408	18,0	393	13,3	107	12,9	-72,1
Ensemble	7 846	100,0	2 943	100,0	831	100,0	-62,5

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1 Le tableau comptabilise une unique candidature par candidat.

2. Le troisième concours est pris en compte.

Champ : France et COM, Privé sous contrat.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

Globalement, les désistements entre l'inscription et le passage de la première épreuve écrite sont plus importants dans le privé sous contrat (62 %) que dans le public (48 %). Ils varient selon l'origine des candidats, avec une évaporation de 35 % des inscrits pour les étudiants hors Inspé, 57 % pour les enseignants et personnels d'éducation et de surveillance, 79 % pour la catégorie « Autres emplois ».

E. LES CONCOURS DE PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ PRIVÉ SOUS CONTRAT

À la session 2025, 2 800 contrats sont ouverts aux concours de recrutement d'enseignants du second degré privé sous contrat, 1 300 pour les concours externes (dont 50 pour les troisièmes concours) et 1 500 pour les concours internes (**Figure 5.31**). L'offre est relativement stable depuis 2021 (**Figure 5.32**).

Avec 11 100 présents, le volume de candidats tous concours confondus ne retrouve pas le niveau de 2021, après la baisse importante en 2022 liée à la mise en place de la réforme des concours. Le nombre de présents diminue de 7 % au cours de la période 2021-2025, contre 22 % pour les concours équivalents de l'enseignement public. En 2025, les effectifs sont comparables à ceux de 2024 dans les deux voies de recrutement.

Quatre présents pour un contrat, comme dans le public

Le taux de candidature moyen aux concours enseignants du second degré privé sous contrat se maintient depuis 2019 autour de quatre présents pour un contrat ouvert. Ce niveau est similaire à celui des concours équivalents de l'enseignement public. L'agrégation interne et le Capes externe sont les concours enseignants les plus attractifs avec des taux de candidature plus élevés que la moyenne.

Les taux de réussite sont proches de ceux de 2024. En moyenne, 25 % des présents ont été reçus aux concours externes. Les chances de succès aux concours internes restent plus fortes dans le privé que dans le public (+ 7 points en 2025).

Un taux de contrats pourvus aux concours externes plus élevé que dans le public

À la différence du second degré public, l'entrée par la voie externe est minoritaire avec 48 % d'admis. Globalement, 94 % des contrats ouverts sont pourvus aux différents concours enseignants du second degré privé sous contrat. Aux concours externes, le taux de couverture s'établit à 97 % (98 % en 2024). Aux concours internes, il s'améliore légèrement : 91 % contre 89 % en 2024. Les taux de couverture aux concours externes restent en moyenne plus élevés dans le privé (97 %) que dans le public (89 %).

Six admis sur dix sont des femmes

Globalement, les femmes constituent 58 % des présents et 62 % des admis aux concours enseignants du second degré privé sous contrat. Leur part ne cesse de décroître dans chacune des voies de recrutement au cours de la période 2013-2025

(**Figure 5.33**). Les recrutements aux Capes sont les moins féminisés avec 28 % de femmes parmi les lauréats pour l'interne et 42 % pour l'externe. Les femmes ont un taux de réussite plus élevé que celui des hommes pour la plupart des concours (**Figure 5.34**).

En 2025, les lauréats des concours externes restent en moyenne plus jeunes que ceux des concours internes avec un écart de sept ans (**Figure 5.35**). Entre 2013 et 2025, la moyenne d'âge des admis aux concours enseignants du second degré privé sous contrat passe de 32,8 ans à 34,9 ans. Elle est plus élevée de trois à quatre ans que celle des admis du public sur toute la période.

L'agrégation interne toujours attractive avec onze candidats pour un contrat

À l'agrégation de l'enseignement privé sous contrat, concours proposé uniquement en interne, l'offre est stable avec 160 contrats, le nombre de candidats augmente (**Figures 5.31 et 5.36**). En moyenne, onze candidats se sont présentés pour un contrat, contre huit candidats dans l'enseignement public. Comme en 2024, tous les contrats sont globalement pourvus dans les disciplines scientifiques. À la différence de la session précédente, les disciplines littéraires et de sciences humaines ne sont plus déficitaires. Le taux de contrats pourvus repart à la hausse pour les langues. Les difficultés de recrutement s'accroissent dans les sections professionnelles avec 87 % de postes pourvus au lieu de 93 % en 2024.

La proportion moyenne de femmes parmi les lauréats de l'agrégation interne du privé (58 %) est inférieure à celle du public (61 %). Elle atteint en moyenne 84 % en langues, contre 46 % dans les disciplines scientifiques (36 % en mathématiques).

La quasi-totalité des contrats sont pourvus au Capes externe

Dans l'enseignement privé sous contrat, le taux de couverture moyen au Capes externe s'élève à 97 % (99 % en 2024) (**Figure 5.31**). Il reste bien supérieur à celui du concours équivalent du public (87 %). Aux Capes externes de mathématiques, de lettres modernes et d'anglais, l'intégralité de l'offre est pourvue, contrairement au public (**Figure 5.37**). Au Capes externe de physique-chimie, 93 % des contrats sont pourvus contre 74 % dans le public. À l'exception du Capes, la session 2025 n'a pas permis de pourvoir l'ensemble des contrats ouverts aux différents concours internes, comme dans l'enseignement public.

Aux concours externes, les femmes sont largement majoritaires parmi les admis aux Capes de lettres modernes (83 %) et de langues (82 %), contrairement aux Capes de mathématiques (42 %) et de physique-chimie (43 %). Dans les sections professionnelles, les lauréates sont parfois peu nombreuses, comme en

sciences industrielles de l'ingénieur (6 % au Capet externe), mais majoritaires en économie et gestion (80 % au Capet externe et 77 % au CAPLP externe). La part des femmes parmi les admis est plus élevée que celle des hommes aux concours internes dans la plupart des disciplines.

Figure 5.31 – Concours de recrutement de personnels enseignants du second degré privé sous contrat

Session	Concours	Contrats	Inscrits	Présents	Femmes (en %)	Taux de candidature	Admis	Femmes (en %)	% sur total admis	Taux de réussite (admis/présents) (en %)	Taux de couverture (admis/contrats) (en %)
2025	Capes	994	6 704	3 610	60,4	3,6	966	64,1	36,2	26,8	97,2
	dont troisième concours	46	622	241	65,1	5,2	45	75,6	1,7	18,7	97,8
	Capeps	73	679	506	36,6	6,9	73	42,5	2,7	14,4	100,0
	Capet	70	967	406	60,8	5,8	70	64,3	2,6	17,2	100,0
	CAPLP	193	1 709	761	56,9	3,9	187	59,4	7,0	24,6	96,9
	dont troisième concours	4	77	12	75,0	3,0	4	n.s.	0,1	33,3	100,0
	Total concours externes/ Cafep (1)	1 330	10 059	5 283	57,6	4,0	1 296	62,2	48,5	24,5	97,4
	dont troisièmes concours	50	699	253	65,6	5,1	49	75,5	1,8	19,4	98,0
	Agrégation	162	2 575	1 738	62,3	10,7	159	58,5	5,9	9,1	98,1
	Capes	946	3 430	2 473	63,8	2,6	828	67,5	31,0	33,5	87,5
	Capeps	130	787	623	25,2	4,8	130	27,7	4,9	20,9	100,0
	Capet	111	580	384	54,4	3,5	104	58,7	3,9	27,1	93,7
	CAPLP	171	891	592	67,6	3,5	156	71,8	5,8	26,4	91,2
	Total concours internes/ CAER (2)	1 520	8 263	5 810	59,0	3,8	1 377	62,5	51,5	23,7	90,6
	Total	2 850	18 322	11 093	58,3	3,9	2 673	62,4	100,0	24,1	93,8
2024	Capes	986	6 774	3 574	60,1	3,6	977	63,4	36,7	27,3	99,1
	dont troisième concours	47	652	249	65,5	5,3	44	61,4	1,6	17,7	93,6
	Capeps	73	677	522	38,1	7,2	73	38,4	2,7	14,0	100,0
	Capet	70	980	397	56,4	5,7	67	61,2	2,5	16,9	95,7
	CAPLP	201	1 699	759	63,2	3,8	191	59,7	7,2	25,2	95,0
	dont troisième concours	6	91	23	65,2	3,8	5	80,0	0,2	21,7	83,3
	Total concours externes/ Cafep (1)	1 330	10 130	5 252	58,1	3,9	1 308	61,3	49,1	24,9	98,3
	dont troisièmes concours	53	743	272	65,4	5,1	49	63,3	1,8	18,0	92,5
	Agrégation	162	2 558	1 706	62,6	10,5	157	65,0	5,9	9,2	96,9
	Capes	970	3 540	2 579	64,9	2,7	829	67,7	31,2	32,1	85,5
	Capeps	122	718	558	24,6	4,6	122	24,6	4,6	21,9	100,0
	Capet	109	625	437	50,3	4,0	104	57,7	3,9	23,8	95,4
	CAPLP	157	850	574	58,7	3,7	142	63,4	5,3	24,7	90,4
	Total concours internes/ CAER (2)	1 520	8 291	5 854	58,7	3,9	1 354	62,3	50,9	23,1	89,1
	Total	2 850	18 421	11 106	58,4	3,9	2 662	61,8	100,0	24,0	93,4

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Concours d'accès à des listes d'aptitude aux fonctions de maître dans les classes du second degré sous contrat correspondants aux concours externes et troisièmes concours de l'enseignement public.

2. Concours d'accès aux échelles de rémunération d'enseignants correspondants aux différents concours internes de recrutement de l'enseignement public.

n.s. : non significatif.

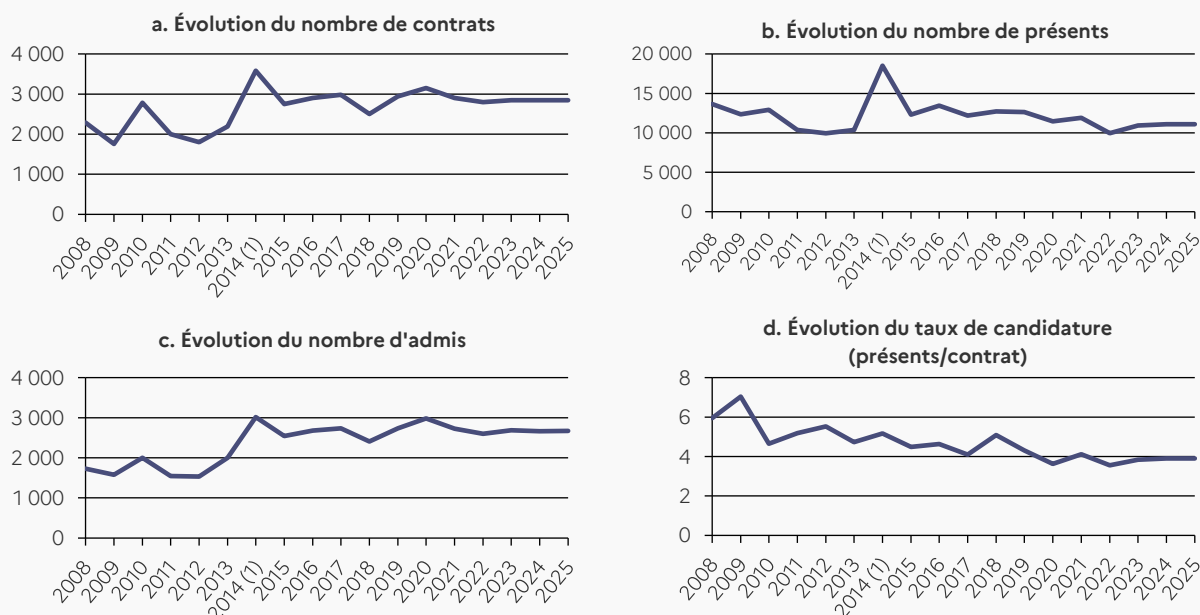
Lecture : à la session 2025, 2 850 contrats sont ouverts aux concours de recrutement externes et internes de personnels enseignants du second degré privé sous contrat. 11 093 candidats se sont présentés, 2 673 sont admis. Le taux de réussite s'élève à 24,1 %. 93,8 % des 2 850 contrats ouverts sont pourvus.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Privé sous contrat.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, sessions 2024 et 2025.

Figure 5.32 – Concours externes et internes de personnels enseignants du second degré privé sous contrat : évolution du nombre de contrats, de présents, d'admis et du taux de candidature



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. La session exceptionnelle est prise en compte.

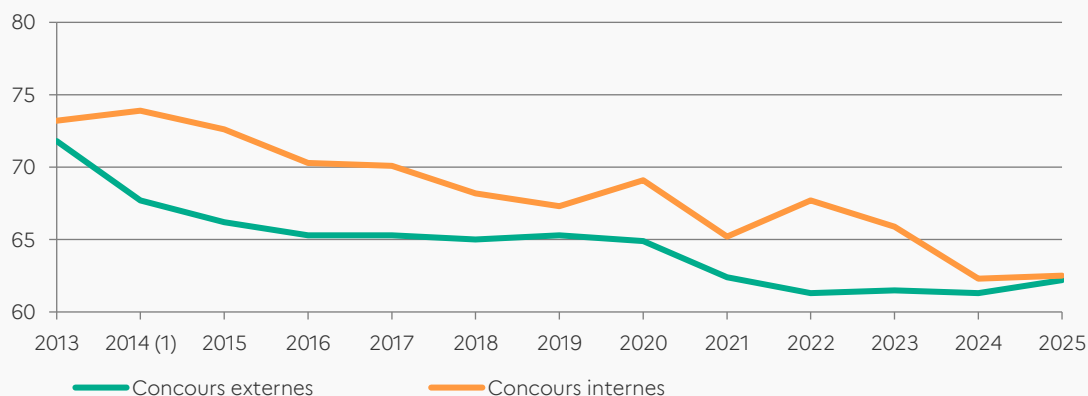
Lecture : aux concours externes et internes de personnels enseignants du second degré privé sous contrat, 2 290 contrats étaient ouverts à la session 2008 contre 2 850 à la session 2025.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Privé sous contrat.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours.

Figure 5.33 – Évolution de la part de femmes parmi les lauréats des concours externes et internes de personnels enseignants du second degré privé sous contrat (en %)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. La session exceptionnelle est prise en compte.

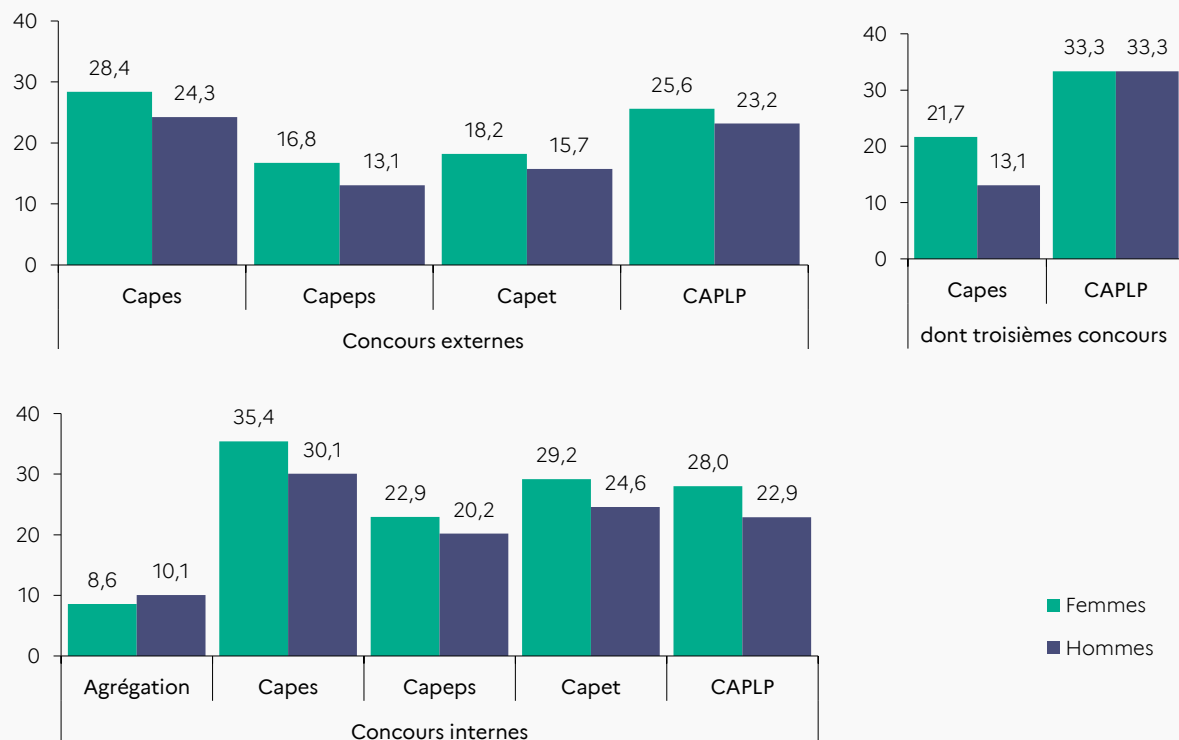
Lecture : aux concours externes de personnels enseignants du second degré privé sous contrat, les femmes représentent 72 % des lauréats à la session 2013 contre 62 % à la session 2025.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Privé sous contrat.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours.

Figure 5.34 – Taux de réussite des femmes et des hommes aux concours de personnels enseignants du second degré privé sous contrat (en %)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : à la session 2025, au Capes externe du second degré privé sous contrat, le taux de réussite s'élève à 28,4 % pour les femmes et 24,3 % pour les hommes.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Privé sous contrat.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

Figure 5.35 – Évolution de l'âge moyen des lauréats des concours externes et internes de personnels enseignants du second degré privé sous contrat

	2013	2014 (1)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Enseignants du second degré privé sous contrat	32,8	32,2	33,8	34,4	34,7	34,7	35,1	35,6	34,9	35,1	35,1	35,1	34,9
concours externes	29,5	30,0	30,7	31,3	31,4	30,9	30,8	31,2	30,4	31,5	31,2	31,1	31,2
concours internes	35,8	36,5	37,0	37,5	38,1	38,3	38,3	39,0	38,5	38,2	38,6	38,9	38,3

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. La session exceptionnelle est prise en compte.

Lecture : aux concours externes et internes de personnels enseignants du second degré privé sous contrat, l'âge moyen des lauréats était de 32,8 ans à la session 2013 contre 34,9 ans à la session 2025.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Privé sous contrat.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours.

Figure 5.36 – Nombre de contrats et de candidats à l'agrégation de l'enseignement privé sous contrat

	Contrats	Inscrits	Présents	Taux de candidature	Admis	Femmes (en %)	Taux de réussite (admis/présents) (en %)	Taux de couverture (admis/contrats) (en %)
Disciplines scientifiques	50	802	562	11,2	50	46,0	8,9	100,0
dont : mathématiques	22	324	223	10,1	22	36,4	9,9	100,0
sciences de la vie, Terre et Univers	15	251	185	12,3	15	60,0	8,1	100,0
Disciplines littéraires et sciences humaines	49	701	466	9,5	49	55,1	10,5	100,0
dont : lettres modernes	19	272	182	9,6	19	78,9	10,4	100,0
histoire et géographie	15	216	146	9,7	15	46,7	10,3	100,0
Langues	33	474	340	10,3	32	84,4	9,4	97,0
dont : anglais	17	253	182	10,7	17	82,4	9,3	100,0
espagnol	11	167	116	10,5	11	81,8	9,5	100,0
Disciplines professionnelles	15	277	158	10,5	13	61,5	8,2	86,7
dont : économie et gestion	8	135	71	8,9	8	87,5	11,3	100,0
Disciplines artistiques	5	108	77	15,4	5	40,0	6,5	100,0
Éducation physique et sportive	10	213	135	13,5	10	60,0	7,4	100,0
Total	162	2 575	1 738	10,7	159	58,5	9,1	98,1

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : à la session 2025, pour les disciplines scientifiques, 50 contrats sont ouverts à l'agrégation interne du second degré privé sous contrat. 562 candidats se sont présentés, 50 sont admis dont 46,0 % de femmes. Le taux de réussite s'élève à 8,9%. Tous les contrats ouverts sont pourvus.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Privé sous contrat.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

Figure 5.37 – Nombre de contrats et de candidats aux Capes, Capet et CAPLP de l'enseignement privé sous contrat

		Contrats	Inscrits	Présents	Taux de candidature	Admis	Femmes (en %)	Taux de réussite (admis/présents) (en %)	Taux de couverture (admis/contrats) (en %)
Capes, Capet, CAPLP externes (Cafep)	Capes :								
	Disciplines scientifiques	361	2 127	1 127	3,1	355	47,6	31,5	98,3
	<i>dont : mathématiques</i>	205	1 138	600	2,9	205	42,4	34,2	100,0
	<i>physique-chimie</i>	82	413	205	2,5	76	43,4	37,1	92,7
	Disciplines littéraires et sciences humaines	333	2 503	1 295	3,9	313	66,1	24,2	94,0
	<i>dont : lettres modernes</i>	147	862	407	2,8	147	83,0	36,1	100,0
	<i>histoire et géographie</i>	120	828	459	3,8	102	46,1	22,2	85,0
	Langues	268	1 773	1 015	3,8	266	81,6	26,2	99,3
	<i>dont : anglais</i>	169	995	562	3,3	169	83,4	30,1	100,0
	<i>espagnol</i>	62	538	323	5,2	61	80,3	18,9	98,4
	Disciplines artistiques	31	300	172	5,5	31	80,6	18,0	100,0
	Langages spéciaux (1)	1	1	1	1,0	1	n.s.	100,0	100,0
	Total Capes (2)	994	6 704	3 610	3,6	966	64,1	26,8	97,2
	Capeps	73	679	506	6,9	73	42,5	14,4	100,0
	Capet	70	967	406	5,8	70	64,3	17,2	100,0
	<i>dont : économie et gestion</i>	40	553	223	5,6	40	80,0	17,9	100,0
	<i>sciences industrielles de l'ingénieur</i>	16	158	61	3,8	16	6,3	26,2	100,0
	CAPLP :								
	Disciplines d'enseignement général	81	526	209	2,6	78	55,1	37,3	96,3
	<i>dont : mathématiques-physique chimie</i>	34	212	87	2,6	34	50,0	39,1	100,0
	<i>lettres-histoire et géographie</i>	24	164	65	2,7	24	54,2	36,9	100,0
	Disciplines professionnelles	112	1 183	552	4,9	109	62,4	19,7	97,3
	<i>dont : économie et gestion</i>	43	643	274	6,4	43	76,7	15,7	100,0
	<i>biotechnologies</i>	21	171	75	3,6	21	90,5	28,0	100,0
	Total CAPLP (2)	193	1 709	761	3,9	187	59,4	24,6	96,9

Figure 5.37 – (suite)

		Contrats	Inscrits	Présents	Taux de candidature	Admis	Femmes (en %)	Taux de réussite (admis/présents) (en %)	Taux de couverture (admis/contrats) (en %)
Capes, Capet, CAPLP internes (CAER)	Capes :								
	Disciplines scientifiques	314	785	548	1,7	239	51,9	43,6	76,1
	<i>dont : mathématiques</i>	137	328	218	1,6	117	41,0	53,7	85,4
	<i>physique-chimie</i>	83	199	133	1,6	59	52,5	44,4	71,1
	Disciplines littéraires et sciences humaines	338	1 507	1 092	3,2	295	66,8	27,0	87,3
	<i>dont : lettres modernes</i>	121	425	300	2,5	109	88,1	36,3	90,1
	<i>histoire et géographie</i>	140	746	561	4,0	109	54,1	19,4	77,9
	Langues	238	912	669	2,8	238	85,3	35,6	100,0
	<i>dont : anglais</i>	130	399	273	2,1	130	83,1	47,6	100,0
	<i>espagnol</i>	67	363	284	4,2	67	91,0	23,6	100,0
	Disciplines artistiques	56	226	164	2,9	56	62,5	34,1	100,0
	Total Capes	946	3 430	2 473	2,6	828	67,5	33,5	87,5
	Capeps	130	787	623	4,8	130	27,7	20,9	100,0
	Capet	111	580	384	3,5	104	58,7	27,1	93,7
	<i>dont : économie et gestion</i>	69	328	229	3,3	65	70,8	28,4	94,2
	<i>sciences industrielles de l'ingénieur</i>	25	143	89	3,6	22	13,6	24,7	88,0
	CAPLP :								
	Disciplines d'enseignement général	78	290	174	2,2	64	73,4	36,8	82,1
	<i>dont : mathématiques-physique chimie</i>	24	75	52	2,2	23	60,9	44,2	95,8
	<i>lettres-histoire et géographie</i>	29	121	66	2,3	19	68,4	28,8	65,5
Disciplines professionnelles	93	601	418	4,5	92	70,7	22,0	98,9	
<i>dont : économie et gestion</i>	26	212	149	5,7	26	76,9	17,4	100,0	
<i>biotechnologies</i>	13	61	36	2,8	13	76,9	36,1	100,0	
Total CAPLP	171	891	592	3,5	156	71,8	26,4	91,2	

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Un Capes de langue des signes française (LSF) a été créé en 2010. Il est destiné à doter l'éducation nationale d'un vivier de professeurs habilités à enseigner la langue des signes française à laquelle la loi du 11 février 2005 (Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées) a conféré le statut de langue à part entière.

2. Le troisième concours est comptabilisé avec le concours externe.

n.s. : non significatif.

Lecture : à la session 2025, pour les disciplines scientifiques, 361 contrats sont ouverts au Capes externe du second degré privé sous contrat. 1 127 candidats se sont présentés, 355 sont admis dont 47,6 % de femmes. Le taux de réussite s'élève à 31,5%. 98,3 % des 361 contrats ouverts sont pourvus.

Note : un candidat déclaré admis à plusieurs concours est compté plusieurs fois.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Privé sous contrat.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

Candidatures multiples et origine des candidats aux concours externes d'enseignants du second degré privé sous contrat

À la session 2025, 8 800 candidats se sont inscrits aux différents concours externes du second degré privé sous contrat, pour 10 100 inscriptions : 1 000 candidats se sont inscrits plusieurs fois, soit 11 % des candidats effectifs (**Figure 5.38**). Parmi les 5 000 candidats présents, 5 % se sont présentés à plusieurs concours externes. Les 1 300 admissions aux concours externes correspondent en quasi-totalité au nombre d'admis.

Figure 5.38 – Multicandidatures aux concours de recrutement externes des enseignants du second degré privé sous contrat (1)

	Inscrits	Présents	Admis
Candidatures	10 059	5 283	1 296
Candidats	8 796	5 041	1 277
dont multicandidats	1 007	228	19
% de multicandidats	11,4	4,5	1,5

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Les troisièmes concours sont pris en compte.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Privé sous contrat.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

Les candidats ayant déclaré déjà exercer des fonctions d'enseignants, d'éducation ou de surveillance constituent 53 % des inscrits à au moins un concours externe enseignant du second degré privé sous contrat en 2025 (**Figure 5.39**). Par ailleurs, la catégorie « Autres emplois » représente 17 % des inscrits. La proportion d'étudiants est moins élevée, Inspé (11 %) ou hors Inspé (7 %). Néanmoins, elle augmente à chaque étape du concours : ils représentent respectivement 26 % et 12 % des admis.

Figure 5.39 – Origine des candidats aux concours externes d'enseignants du second degré privé sous contrat (1)(2)

Origine des candidats	Effectif inscrits	Inscrits (en %)	Effectif présents	Présents (en %)	Effectif admis	Admis (en %)	Différence entre les effectifs d'inscrits et de présents (en %)
Étudiants Inspé	948	10,8	831	16,5	330	25,8	-12,3
Étudiants hors Inspé	619	7,0	455	9,0	148	11,6	-26,5
Élèves ENS	4	0,0	4	0,1	3	0,2	0,0
Enseignants et personnels d'éducation et de surveillance	4 687	53,3	2 777	55,1	599	46,9	-40,8
Autres emplois	1 539	17,5	524	10,4	104	8,2	-66,0
Sans emploi	999	11,4	450	8,9	93	7,3	-55,0
Ensemble	8 796	100,0	5 041	100,0	1 277	100,0	-42,7

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1 Le tableau comptabilise une unique candidature par candidat.

2. Les troisièmes concours sont pris en compte.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Privé sous contrat.

Source : DEPP, bases de données sur les concours, session 2025.

Globalement, 43 % des inscrits en 2025 renoncent à se présenter à au moins un concours externe avant même le passage de la première épreuve écrite (44 % pour le second degré public). Les désistements varient selon l'origine des candidats, avec une évaporation de 12 % des inscrits pour les étudiants Inspé, 41 % pour les enseignants et personnels d'éducation et de surveillance, 66 % pour la catégorie « Autres emplois ».

F. LES CONCOURS DE PERSONNELS NON ENSEIGNANTS

1. Les concours de personnels d'encadrement

Aux concours de recrutement de personnels de direction, 650 postes sont offerts à la session 2025 (dont 50 pour le troisième concours) au lieu de 680 à la session 2024 (**Figures 5.40 et 5.41**). Tous les postes sont pourvus.

Au concours de recrutement d'inspecteurs de l'éducation nationale (IEN), 135 postes sont offerts. À l'issue de l'épreuve d'admission, 2 postes sont restés vacants. Au concours d'inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR), 80 postes sont offerts, 6 sont restés vacants. Au total, le nombre de postes offerts aux concours d'inspection est légèrement en hausse par rapport à la session 2024.

Le taux de réussite est plus élevé pour les IA-IPR (31 %) que pour les IEN (18 %) et les personnels de direction (28 %). Il est très variable selon la spécialité. Le taux de réussite global aux concours d'inspection et de direction est comparable à celui de 2024.

Une tendance générale à la baisse du nombre de présents depuis 2013

L'offre de postes aux concours de personnels de direction, en baisse de 2013 à 2021, repart à la hausse en 2022 et 2023, avant de diminuer à nouveau en 2024 et 2025. Aux concours de personnels d'inspection, l'offre est globalement stable depuis

2013, à l'exception d'une baisse sensible entre 2022 et 2023. Globalement, le nombre de présents aux différents concours d'encadrement est inférieur de 38 % à celui de la session 2013 pour une offre quasi stable (- 2 %).

Le taux de candidature aux concours de direction oscille autour de quatre présents pour un poste depuis 2022. Aux concours d'inspection, ce taux s'élève à cinq présents pour un poste, au lieu de trois en 2022, son plus bas niveau sur la période observée.

Deux tiers des admis sont des femmes

La proportion de femmes parmi les admis est de 68 % pour les IEN, 57 % pour les IA-IPR et 67 % pour les emplois de direction (**Figure 5.42**). La tendance à une féminisation des corps de personnels de direction et d'inspection est constatée depuis plusieurs sessions. Depuis 2013, la part des femmes a augmenté de 11 points parmi les admis aux concours de direction, de 25 points au concours d'IEN, et de 8 points au concours d'IA-IPR. Les femmes ont un taux de réussite plus élevé que celui des hommes aux concours de direction (**Figure 5.43**). Pour les concours d'inspection, leur taux de réussite est proche.

Figure 5.40 – Concours de recrutement de personnels de direction et d'inspection

	Postes	Présents	Femmes (en %)	Taux de candidature	Admis	Taux de réussite (admis/ présents) (en %)	Taux de couverture (admis/ postes) (en %)
Personnels de direction							
Concours interne	600	2 070	63,7	3,5	600	29,0	100,0
Troisième concours	50	240	59,2	4,8	50	20,8	100,0
Total personnels de direction	650	2 310	63,2	3,6	650	28,1	100,0
Inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)							
Enseignement du premier degré	95	510	72,9	5,4	95	18,6	100,0
Information et orientation	9	51	76,5	5,7	9	17,6	100,0
Enseignement général	10	57	63,2	5,7	9	15,8	90,0
Lettres-langues vivantes	5	21	81,0	4,2	4	19,0	80,0
Lettres-histoire géographie	3	19	57,9	6,3	3	15,8	100,0
Mathématiques-physique chimie	2	17	47,1	8,5	2	11,8	100,0
Enseignement technique	21	126	39,7	6,0	20	15,9	95,2
Économie et gestion	5	38	71,1	7,6	5	13,2	100,0
Sciences biologiques et sciences sociales appliquées	5	19	73,7	3,8	5	26,3	100,0
Sciences et techniques industrielles	11	69	13,0	6,3	10	14,5	90,9
Total IEN	135	744	66,8	5,5	133	17,9	98,5
Inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR)							
Anglais	9	15	66,7	1,7	9	60,0	100,0
Arts plastiques	2	3	n.s.	1,5	2	66,7	100,0
Biotechnologies génie biologique	1	1	n.s.	1,0	1	100,0	100,0
Économie et gestion	5	9	66,7	1,8	5	55,6	100,0
Éducation physique et sportive	6	22	31,8	3,7	6	27,3	100,0
Espagnol	2	1	n.s.	0,5	1	100,0	50,0
Établissements et vie scolaire	11	88	63,6	8,0	11	12,5	100,0
Histoire-géographie	7	19	57,9	2,7	7	36,8	100,0
Lettres	8	29	72,4	3,6	8	27,6	100,0
Mathématiques	11	20	50,0	1,8	11	55,0	100,0
Philosophie	1	3	n.s.	3,0	1	33,3	100,0
Physique chimie	3	11	27,3	3,7	3	27,3	100,0
Sciences économiques et sociales	1	2	n.s.	2,0	1	50,0	100,0
Sciences médico- sociales	1	1	n.s.	1,0	1	100,0	100,0
Sciences et techniques industrielles	9	5	0,0	0,6	4	80,0	44,4
Sciences de la vie et de la Terre	3	7	71,4	2,3	3	42,9	100,0
Total IA-IPR	80	236	57,2	3,0	74	31,4	92,5
Total général	865	3 290	63,6	3,8	857	26,0	99,1

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

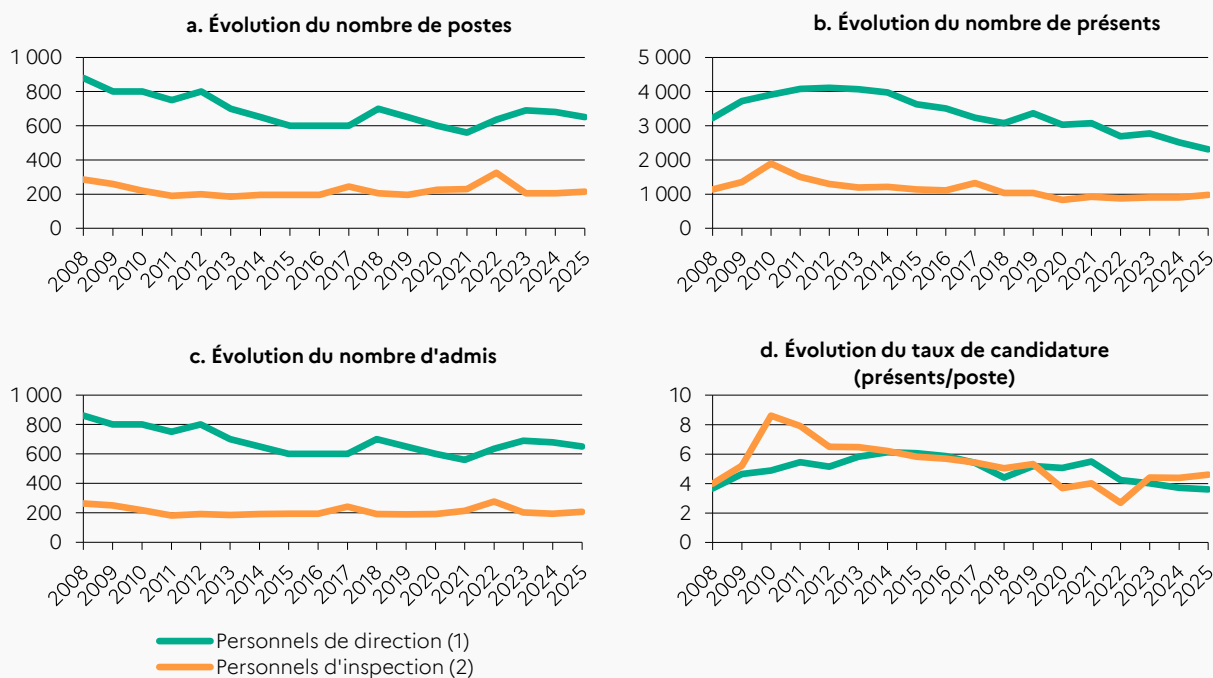
n.s. : non significatif.

Lecture : à la session 2025, 865 postes sont ouverts aux concours de recrutement de personnels de direction et d'inspection. 3 290 candidats se sont présentés, 857 sont admis. Le taux de réussite s'élève à 26,0%. 99,1 % des 865 postes ouverts sont pourvus.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DGRH, session 2025.

Figure 5.41 – Concours de personnels d'encadrement : évolution du nombre de postes, de présents, d'admis et du taux de candidature



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Le troisième concours de personnels de direction, organisé à partir de 2022, est pris en compte.

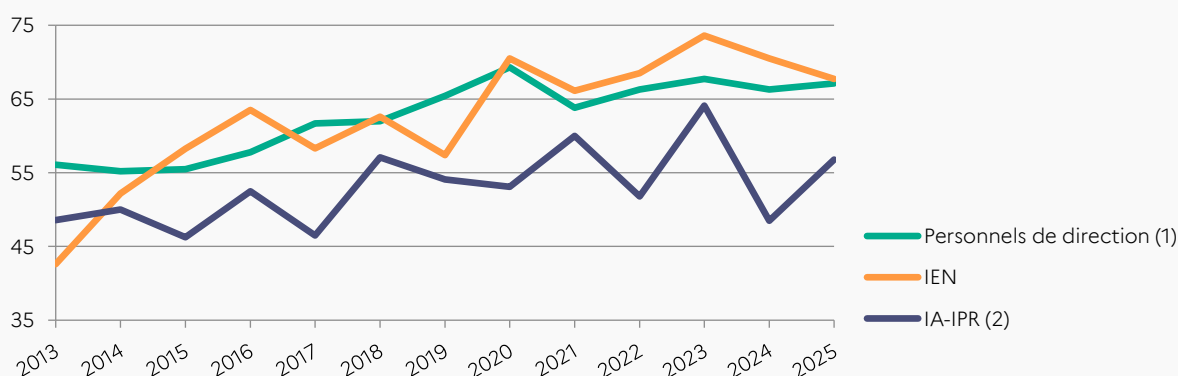
2. Le concours supplémentaire d'IA-IPR, organisé en 2017, est pris en compte.

Lecture : aux concours de personnels de direction, 880 postes étaient ouverts à la session 2008 contre 650 à la session 2025.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DGRH.

Figure 5.42 – Évolution de la part de femmes parmi les lauréats des concours de personnels d'encadrement (en %)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Le troisième concours de personnels de direction, organisé à partir de 2022, est pris en compte.

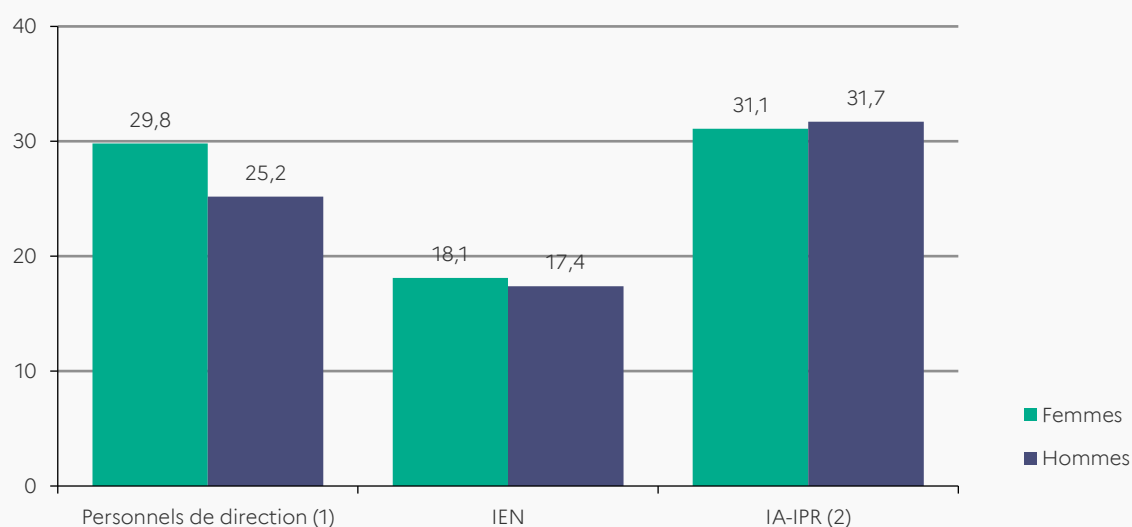
2. Le concours supplémentaire d'IA-IPR, organisé en 2017, est pris en compte.

Lecture : aux concours de personnels de direction, les femmes représentent 56 % des lauréats à la session 2013 contre 67 % à la session 2025.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DGRH.

Figure 5.43 – Taux de réussite des femmes et des hommes aux concours de personnels d'encadrement (en %)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Le troisième concours de personnels de direction, organisé à partir de 2022, est pris en compte.

2. Le concours supplémentaire d'IA-IPR, organisé en 2017, est pris en compte.

Lecture : à la session 2025, aux concours de personnels de direction, le taux de réussite s'élève à 29,8 % pour les femmes et 25,2 % pour les hommes.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DGRH, session 2025.

2. Les concours de personnels de vie scolaire

À la session 2025, 525 postes de conseillers principaux d'éducation (CPE) sont ouverts : 430 en externe (dont 15 pour le troisième concours) et 95 en interne (**Figure 5.44**). L'offre de postes augmente de 9 % par rapport à 2024, sans retrouver le niveau de 2022, le plus haut sur la période observée (**Figure 5.45**). Aux concours de psychologues de l'éducation nationale (PsyEN), 272 postes sont offerts au lieu de 260 depuis 2022 : 220 en externe (dont 10 pour le troisième concours) et 52 en interne.

Sept présents pour un poste depuis 2023 aux concours de CPE

Globalement, en recul depuis 2017, le nombre de présents augmente pour la deuxième session consécutive aux concours de CPE. Le taux de candidature moyen se maintient autour de sept depuis 2023 après avoir atteint son plus bas niveau en 2022 (cinq présents pour un poste). Il variait entre treize et quatorze présents pour un poste entre 2015 et 2021. L'attractivité reste particulièrement forte dans la voie interne, avec dix-sept présents pour un poste en 2025 (cinq à l'externe).

Aux concours de PsyEN, la baisse du nombre de présents, observée depuis 2018, se poursuit. Le taux de candidature a également baissé régulièrement

après 2017, session pour laquelle il y avait sept présents pour un poste. Ce taux est relativement stable depuis 2022 avec un présent pour un poste.

En moyenne, pour l'ensemble des personnels de vie scolaire, 19 % des présents sont admis en 2025 (18 % en 2024). Le concours interne de CPE conserve un caractère très sélectif : 6 % des présents sont déclarés admis. Si tous les postes sont pourvus aux concours de CPE, deux postes sur dix sont restés vacants aux concours de PsyEN.

Huit admis sur dix sont des femmes

Les femmes restent très largement majoritaires aux concours de personnels de vie scolaire. Elles représentent 77 % des admis, pour 74 % des présents. Aux concours externes, la part des lauréates oscille autour de 80 % depuis 2014 pour les CPE ; elle est supérieure à 90 % pour les PsyEN, bien qu'en baisse ces deux dernières années (**Figure 5.46**).

En 2025, le taux de réussite aux concours de personnels de vie scolaire est plus élevé pour les femmes aux concours de CPE, et équivalent aux concours de psychologues (**Figure 5.47**).

Figure 5.44 – Concours de recrutement de personnels de vie scolaire du second degré public

Session	Concours	Postes	Inscrits	Présents	Femmes (en %)	Taux de candidature	Admis	Femmes (en %)	% sur total admis	Taux de réussite (admis/présents) (en %)	Taux de couverture (admis/postes) (en %)
2025	Conseillers principaux d'éducation (CPE)	430	4 261	1 977	76,3	4,6	430	76,7	58,5	21,8	100,0
	dont troisième concours	15	1 019	273	67,8	18,2	15	80,0	2,0	5,5	100,0
	Psychologues de l'éducation nationale (PsyEN) (1)	220	476	218	79,8	1,0	168	79,8	22,9	77,1	76,4
	dont troisième concours	10	28	10	100,0	1,0	8	100,0	1,1	80,0	80,0
	Total concours externes	650	4 737	2 195	76,7	3,4	598	77,6	81,4	27,2	92,0
	dont troisièmes concours	25	1 047	283	68,9	11,3	23	87,0	3,1	8,1	92,0
	Conseillers principaux d'éducation (CPE)	95	2 614	1 579	70,8	16,6	95	71,6	10,3	6,0	100,0
	Psychologues de l'éducation nationale (PsyEN) (1)	52	122	59	81,4	1,1	42	81,0	5,7	71,2	80,8
	Total concours internes	147	2 736	1 638	71,2	11,1	137	74,5	18,6	8,4	93,2
	Total	797	7 473	3 833	74,3	4,8	735	77,0	100,0	19,2	92,2
2024	Conseillers principaux d'éducation (CPE)	410	4 370	1 958	75,9	4,8	410	79,8	60,0	20,9	100,0
	dont troisième concours	10	1 070	294	71,1	29,4	10	90,0	1,5	3,4	100,0
	Psychologues de l'éducation nationale (PsyEN) (1)	210	488	239	82,0	1,1	153	86,3	22,4	64,0	72,9
	dont troisième concours	10	30	7	71,4	0,7	3	n.s.	0,4	42,9	30,0
	Total concours externes	620	4 858	2 197	76,6	3,5	563	81,5	82,4	25,6	90,8
	dont troisièmes concours	20	1 100	301	71,1	15,1	13	92,3	1,9	4,3	65,0
	Conseillers principaux d'éducation (CPE)	70	2 415	1 434	70,2	20,5	70	71,4	10,3	4,9	100,0
	Psychologues de l'éducation nationale (PsyEN) (1)	50	143	79	87,3	1,6	50	90,0	7,3	63,3	100,0
	Total concours internes	120	2 558	1 513	71,1	12,6	120	79,2	17,6	7,9	100,0
	Total	740	7 416	3 710	74,3	5,0	683	81,1	100,0	18,4	92,3

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. À partir de 2017, un nouveau corps unique de psychologues a été créé. Il rassemble les métiers de psychologue scolaire dans le premier degré et de conseiller d'orientation-psychologue et directeur de centre d'information et d'orientation dans le second degré. Jusqu'en 2016, les concours de conseillers d'orientation psychologues (COP) ne concernaient que le second degré ; les psychologues du premier degré avaient le statut des professeurs des écoles.

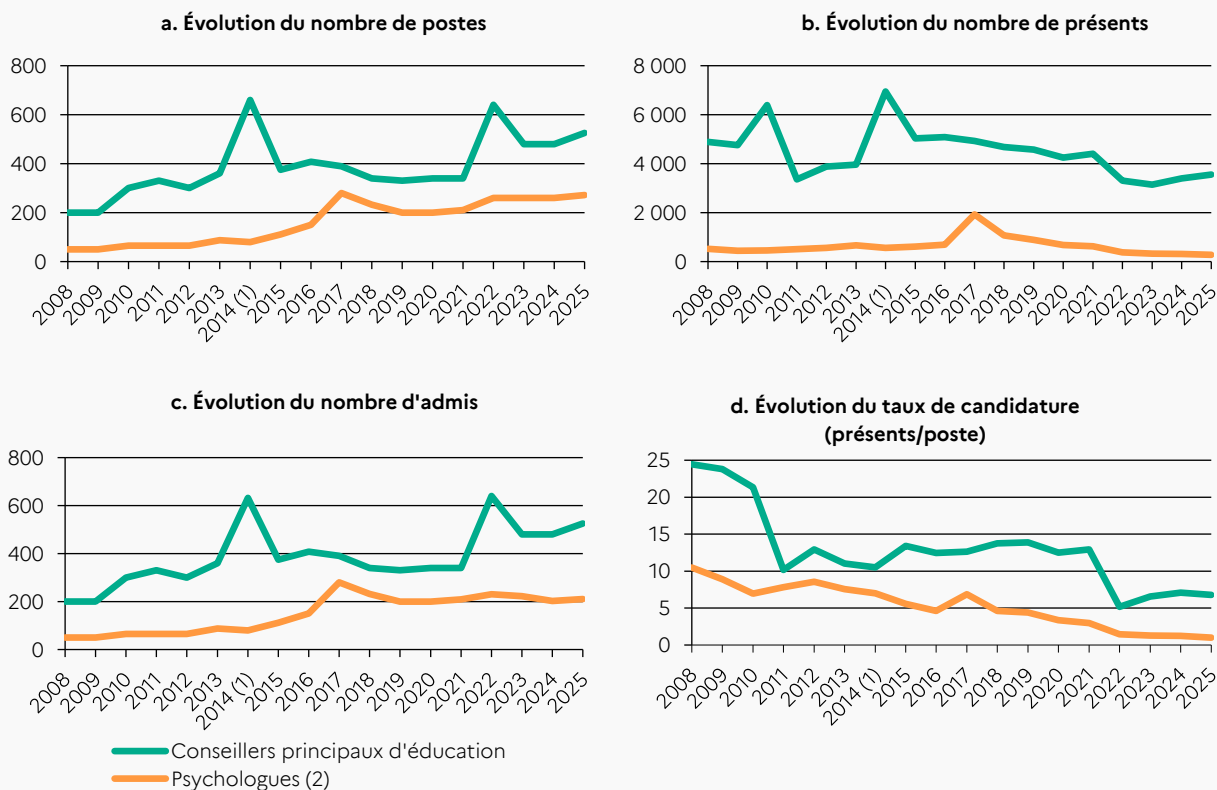
n.s. : non significatif.

Lecture : à la session 2025, 797 postes sont ouverts aux concours de recrutement externes et internes de personnels de vie scolaire du second degré public. 3 833 candidats se sont présentés, 735 sont admis. Le taux de réussite s'élève à 19,2%. 92,2 % des 797 postes ouverts sont pourvus.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, sessions 2024 et 2025.

Figure 5.45 – Concours externes et internes de personnels de vie scolaire : évolution du nombre de postes, de présents, d'admis et du taux de candidature



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. La session exceptionnelle est prise en compte.

2. En 2017, un nouveau corps unique de psychologues a été créé. Il rassemble les métiers de psychologue scolaire dans le premier degré et de conseiller d'orientation-psychologue et directeur de centre d'information et d'orientation dans le second degré. Jusqu'en 2016, les concours de conseillers d'orientation psychologues (COP) ne concernaient que le second degré ; les psychologues du premier degré avaient le statut des professeurs des écoles.

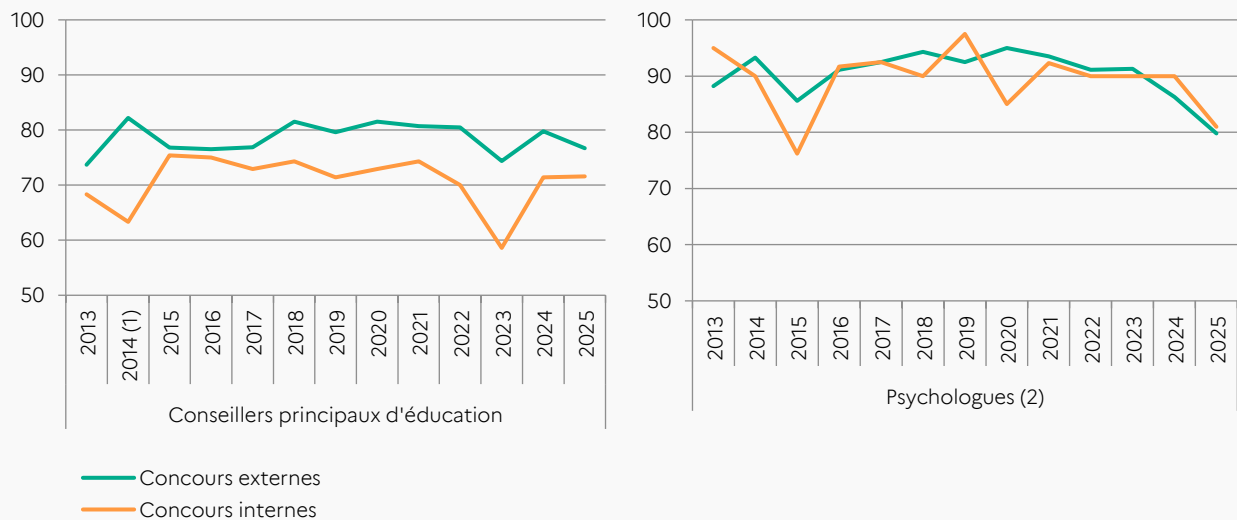
Lecture : aux concours externes et internes de conseillers principaux d'éducation du second degré public, 200 postes étaient ouverts à la session 2008 contre 525 à la session 2025.

Note : les concours internes de conseillers principaux d'éducation et de psychologues ont été gelés de 2007 à 2009.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours.

Figure 5.46 – Évolution de la part de femmes parmi les lauréats des concours externes et internes de personnels de vie scolaire (en %)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. La session exceptionnelle est prise en compte.

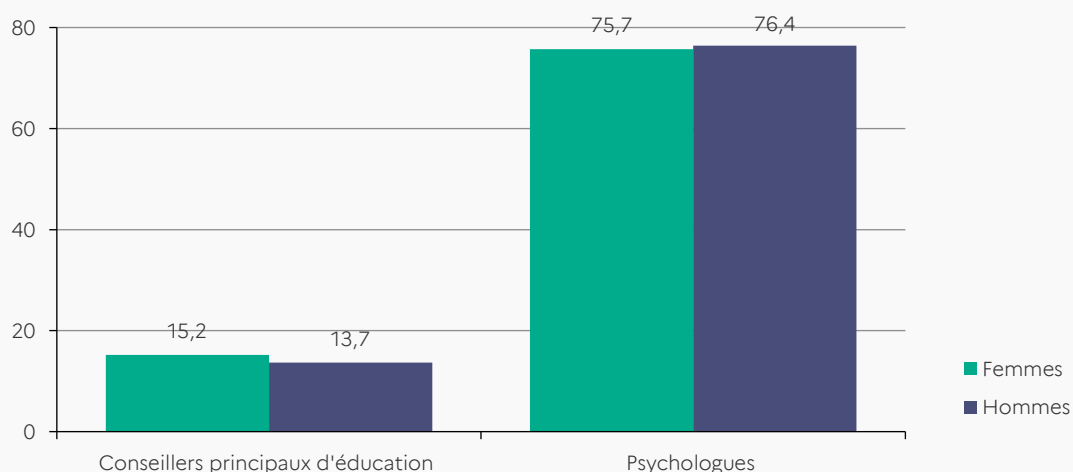
2. En 2017, un nouveau corps unique de psychologues a été créé. Il rassemble les métiers de psychologue scolaire dans le premier degré, de conseiller d'orientation-psychologue et directeur de centre d'information et d'orientation dans le second degré. Jusqu'en 2016, les concours de conseillers d'orientation psychologues (COP) ne concernaient que le second degré ; les psychologues du premier degré avaient le statut des professeurs des écoles.

Lecture : aux concours externes de conseillers principaux d'éducation du second degré public, les femmes représentent 74 % des lauréats à la session 2013 contre 77 % à la session 2025.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours.

Figure 5.47– Taux de réussite des femmes et des hommes aux concours de personnels de vie scolaire (en %)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : à la session 2025, aux concours de conseillers principaux d'éducation du second degré public, le taux de réussite s'élève à 15,2 % pour les femmes et 13,7 % pour les hommes.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

3. Les concours de personnels ASS

À la session 2025, 3 700 postes sont ouverts aux concours de recrutement de personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS) (2 100 aux concours externes, 1 600 aux concours internes) **(Figure 5.48)**. Par rapport à la session 2024, l'offre de postes baisse aux concours externes (- 500 postes dont 200 au concours de secrétaire administratif de classe normale), comme aux concours internes (- 400 postes dont 200 au concours de secrétaire administratif de classe normale). Le volume global de postes est deux fois plus élevé qu'en 2013 **(Figure 5.49)**. Huit postes sur dix sont destinés à la filière administrative. Le nombre global de présents augmente pour la deuxième session consécutive, après une baisse constante de 2017 à 2023. Cet effectif reste toutefois inférieur de 40 % à celui de 2016.

Plus de postes pourvus au concours de médecin

Le taux de candidature moyen s'améliore avec huit présents pour un poste, contre six en 2024 et 2023 le plus bas niveau depuis 2013. Ce taux reste supérieur à la moyenne dans les deux voies de recrutement de la filière administrative, assez épargnée par les difficultés de recrutement. En revanche, les faibles ratios de présents par poste

dans certains concours de la filière sociale et de santé illustrent des difficultés persistantes. Ainsi, au concours de médecin, le taux de candidature reste inférieur à un présent pour un poste, même si le taux de couverture s'améliore de nouveau avec 75 % de postes pourvus (56 % en 2024). En effet, la baisse du nombre d'admis est sensiblement inférieure à celle de l'offre de postes. Le concours interne d'assistant de service social conserve également un faible taux de candidature et le taux de couverture chute à 7 % (23 % en 2024).

Huit admis sur dix sont des femmes

La très grande majorité des candidats sont des femmes, particulièrement dans les métiers de la filière sociale et de santé où elles représentent en moyenne neuf présents sur dix. Il en est de même parmi les admis : huit lauréats sur dix sont des femmes, toutes filières confondues. Cette proportion reste plus élevée aux concours internes (entre 86 % et 90 % depuis 2013) **(Figure 5.50)**. Aux concours externes, elle varie entre 80 % et 86 %.

Aux concours externes, les femmes ont un taux de réussite plus élevé que celui des hommes dans la filière sociale et santé **(Figure 5.51)**. C'est l'inverse dans la filière administrative.

Figure 5.48 – Nombre de postes et de candidats aux concours de personnels ASS

Session	Concours		Postes	Inscrits	Présents	Femmes (en %)	Taux de candidature	Admis	Femmes (en %)	Taux de réussite (admis/présents) (en %)	Taux de couverture (admis/postes) (en %)
2025	externes	Attaché d'administration (1)									
		Secrétaire administratif de classe normale (2)(3)	784	12 302	6 780	81,8	8,6	782	77,5	11,5	99,7
		Secrétaire administratif de classe supérieure (3)	46	1 040	378	84,4	8,2	43	74,4	11,4	93,5
		Adjoint administratif principal de 2 ^e classe (2)	774	10 428	6 083	79,9	7,9	774	77,9	12,7	100,0
		Total filière administrative	1 604	23 770	13 241	81,0	8,3	1 599	77,6	12,1	99,7
		Médecin (4)	28	44	23	100,0	0,8	21	100,0	91,3	75,0
		Assistant de service social	81	584	307	94,5	3,8	73	95,9	23,8	90,1
		Infirmier (5)	415	2 733	1 788	93,0	4,3	329	93,6	18,4	79,3
		Total filière sociale et de santé	524	3 361	2 118	93,2	4,0	423	94,3	20,0	80,7
		Total concours externes	2 128	27 131	15 359	82,7	7,2	2 022	81,1	13,2	95,0
	internes	Attaché d'administration	100	4 156	2 707	84,1	27,1	100	92,0	3,7	100,0
		Secrétaire administratif de classe normale (2)(3)	689	9 497	6 190	87,0	9,0	684	87,9	11,1	99,3
		Secrétaire administratif de classe supérieure (3)	64	1 416	793	89,0	12,4	64	93,8	8,1	100,0
		Adjoint administratif principal de 2 ^e classe (2)	658	4 961	3 669	89,3	5,6	629	88,9	17,1	95,6
		Total filière administrative	1 511	20 030	13 359	87,2	8,8	1 477	88,8	11,1	97,7
		Conseiller technique de service social (6)	20	123	54	94,4	2,7	20	90,0	37,0	100,0
		Assistant de service social	42	50	8	100,0	0,2	3	n.s.	37,5	7,1
		Total filière sociale et de santé	62	173	62	95,2	1,0	23	91,3	37,1	37,1
		Total concours internes	1 573	20 203	13 421	87,2	8,5	1 500	88,9	11,2	95,4
	Total		3 701	47 334	28 780	84,8	7,8	3 522	84,4	12,2	95,2

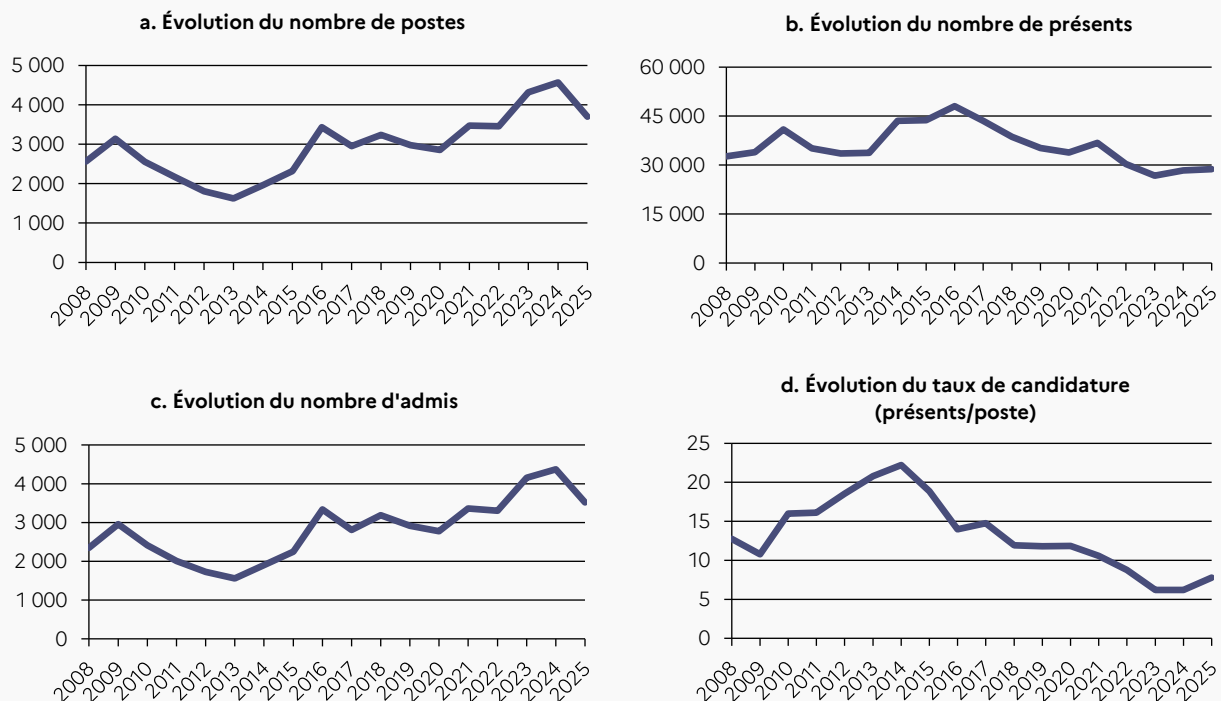
Figure 5.48 – (suite)

Session	Concours		Postes	Inscrits	Présents	Femmes (en %)	Taux de candi- dature	Admis	Femmes (en %)	Taux de réussite (admis/ présents) (en %)	Taux de couverture (admis/ postes) (en %)
2024	externes	Attaché d'administration (1)									
		Secrétaire administratif de classe normale (2)	1 011	12 887	6 432	83,4	6,4	1 009	82,0	15,7	99,8
		Secrétaire administratif de classe supérieure (3)	88	1 313	431	85,4	4,9	77	83,1	17,9	87,5
		Adjoint administratif principal de 2 ^e classe (2)	866	9 770	5 494	82,1	6,3	866	82,1	15,8	100,0
		Total filière administrative	1 965	23 970	12 357	82,9	6,3	1 952	82,1	15,8	99,3
		Médecin (4)	41	41	24	83,3	0,6	23	82,6	95,8	56,1
		Assistant de service social	104	537	269	93,7	2,6	93	94,6	34,6	89,4
		Infirmier (5)	496	2 851	1 875	94,8	3,8	436	96,3	23,3	87,9
		Total filière sociale et de santé	641	3 429	2 168	94,6	3,4	552	95,5	25,5	86,1
		Total concours externes	2 606	27 399	14 525	84,6	5,6	2 504	85,0	17,2	96,1
	internes	Attaché d'administration	200	4 704	3 013	83,9	15,1	200	87,0	6,6	100,0
		Secrétaire administratif de classe normale (2)	885	10 180	6 358	87,4	7,2	885	87,7	13,9	100,0
		Secrétaire administratif de classe supérieure (3)	101	1 655	848	86,7	8,4	101	94,1	11,9	100,0
		Adjoint administratif principal de 2 ^e classe (2)	695	4 848	3 515	90,3	5,1	639	90,6	18,2	91,9
		Total filière administrative	1 881	21 387	13 734	87,3	7,3	1 825	89,0	13,3	97,0
		Conseiller technique de service social (6)	30	172	73	93,2	2,4	30	96,7	41,1	100,0
		Assistant de service social	52	48	16	100,0	0,3	12	100,0	75,0	23,1
		Total filière sociale et de santé	82	220	89	94,4	1,1	42	97,6	47,2	51,2
		Total concours internes	1 963	21 607	13 823	87,4	7,0	1 867	89,2	13,5	95,1
		Total	4 569	49 006	28 348	86,0	6,2	4 371	86,8	15,4	95,7

Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

1. Le recrutement externe d'attaché d'administration se fait par la voie des instituts régionaux d'administration (IRA).
 2. Depuis la session 2012, les concours de secrétaire administratif de classe normale et d'adjoint administratif sont des concours interministériels.
 3. Y compris administration centrale.
 4. Depuis la session 2009, le concours de médecin est un concours unique sur titres et travaux comptabilisé dans les concours externes.
 5. Depuis la session 2004, le concours d'infirmier est un concours unique comptabilisé dans les concours externes.
 6. Le concours unique de conseiller technique de service social est comptabilisé dans les concours internes.
- n.s. : non significatif.
- Lecture** : à la session 2025, 3 701 postes sont ouverts aux concours de recrutement externes et internes de personnels ASS. 28 780 candidats se sont présentés, 3 522 sont admis. Le taux de réussite s'élève à 12,2 %. 95,2 % des 3 701 postes ouverts sont pourvus.
- Note** : à compter du 1^{er} janvier 2017, la structure des corps de catégorie C est modifiée. Les adjoints administratifs de 1^{re} classe sont intégrés dans le grade d'adjoint administratif principal de 2^e classe.
- Champ** : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.
- Source** : DEPP, Bases de données sur les concours, sessions 2024 et 2025.

Figure 5.49 – Concours externes et internes de personnels ASS : évolution du nombre de postes, de présents, d'admis et du taux de candidature



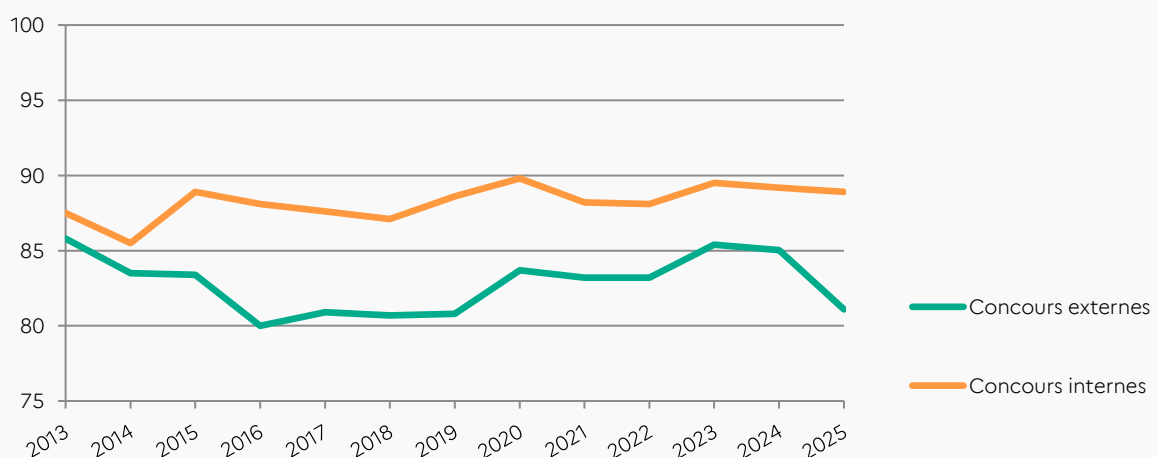
Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : aux concours externes et internes de personnels ASS, 2 567 postes étaient ouverts à la session 2008 contre 3 701 à la session 2025.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours. DGRH.

Figure 5.50 – Évolution de la part de femmes parmi les lauréats des concours externes et internes de personnels ASS (en %)



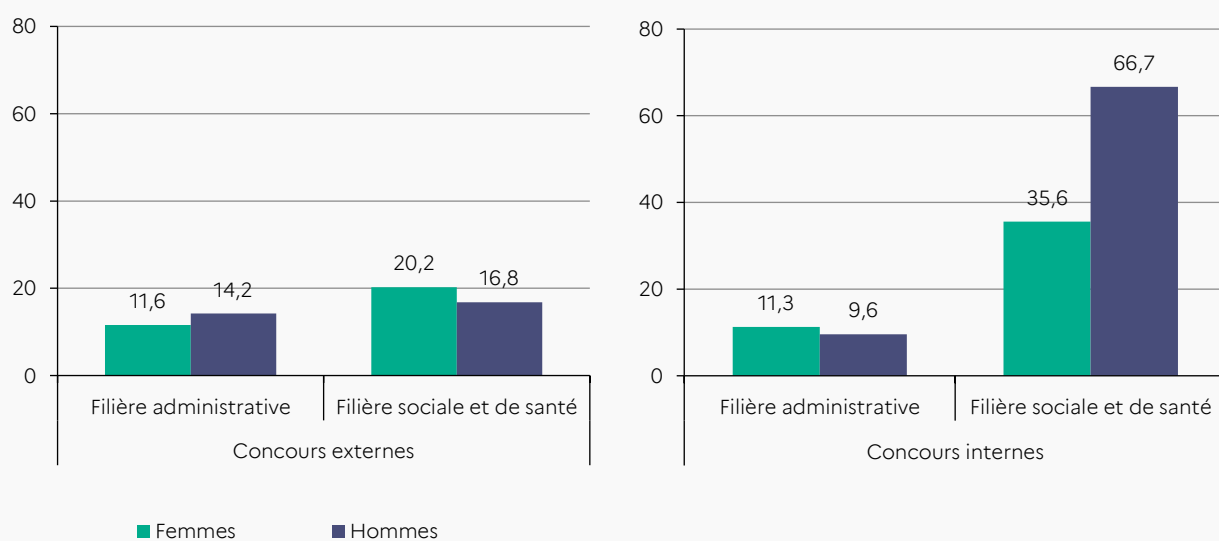
Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : aux concours externes de personnels ASS, les femmes représentent 86 % des lauréats à la session 2013 contre 81 % à la session 2025.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours. DGRH.

Figure 5.51 – Taux de réussite des femmes et des hommes aux concours de personnels ASS (en %)



Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2026, DEPP

Lecture : à la session 2025, aux concours externes de personnels ASS, le taux de réussite dans la filière administrative s'élève à 11,6 % pour les femmes et 14,2 % pour les hommes.

Champ : France, COM et Nouvelle-Calédonie, Public.

Source : DEPP, Bases de données sur les concours, session 2025.

POUR EN SAVOIR PLUS

DEPP, 2026, *Repères et références statistiques*.

- Fiche 9.25 - Les concours de recrutement de personnels enseignants du premier degré
- Fiche 9.26 - Les concours externes de recrutement de personnels enseignants du premier degré
- Fiche 9.27 - Les concours de recrutement de personnels enseignants du second degré
- Fiche 9.28 - Les concours de recrutement de personnels enseignants du second degré public selon les disciplines
- Fiche 9.29 - Les concours de recrutement de personnels d'encadrement et de vie scolaire
- Fiche 9.30 - Les concours de recrutement de personnels ASS, des bibliothèques et ITRF.

<https://rers.depp.education.fr/>

DEPP, 2026, *Séries chronologiques de données statistiques sur le système éducatif* :

- Les concours de recrutement de professeurs des écoles dans l'enseignement public
- Les concours de recrutement de professeurs des écoles dans l'enseignement privé sous contrat
- Les concours de recrutement des personnels enseignants du second degré public
- Les concours de recrutement des personnels enseignants du second degré privé sous contrat

<https://www.education.gouv.fr/series-chronologiques-de-donnees-statistiques-sur-le-systeme-educatif-12530>

Valette C., 2026, "Profil des admis aux concours enseignants 2024", *Note d'Information*, n° 26-08, DEPP. <https://doi.org/10.48464/ni-26-08>

Baradji E., Faucon H., 2026, "La réussite aux concours de recrutement des enseignants du secteur public selon le profil des candidats - Capes, Capet, Capeps", Document de travail - série études, n° 2026-E07, DEPP.

<https://www.education.gouv.fr/depp/la-reussite-aux-concours-de-recrutement-des-enseignants-du-secteur-public-selon-le-profil-des-504272>